

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE
CASTRES



Parc Georges Spénale
81 370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE
Tél : 05.63.40.22.00
Email : mairie@ville-saint-sulpice-81.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 16 décembre 2025

Délibération n° DL-251216-133

Objet :

**Rapport d'activité de la Communauté de Communes
Tarn-Agout - Année 2024**

Date de la convocation : 10
décembre 2025

Conseillers en exercice : 29
Présents : 19
Procurations : 8

Exprimés : 27
Pris acte

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de Saint-Sulpice-la-Pointe, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Raphaël BERNARDIN, Maire.

Présents : M. Raphaël BERNARDIN, Maire – Mme Hanane MAALLEM, M. Laurent SAADI, Mme Nathalie MARCHAND, Mme Laurence BLANC et M. Stéphane BERGONNIER, Adjoints - Mmes Bernadette MARC, Marie-Claude DRABEK et Andrée GINOUX, MM. Benoît ALBAGNAC et Cédric PALLUEL, Mmes Emmanuelle CARBONNE et Muriel PHILIPPE, MM. Christian RIGAL et Alain OURLIAC, Mmes Laurence SENEGAS et Nadia OULD AMER et MM. Julien LASSALLE et Stéphane FILLION.

Excusés : M. Maxime COUPEY (procuration à Mme Muriel PHILIPPE), M. Bernard CAPUS (procuration à M. Stéphane BERGONNIER), M. Nicolas BÉLY (procuration à Mme Nadia OULD AMER), M. Jean-Pierre CABARET (procuration à M. Alain OURLIAC), M. Christian JOUVE (procuration à M. Cédric PALLUEL), M. Jean-Philippe FÉLIGETTI (Pouvoir à Mme Nathalie MARCHAND), Mme Isabelle MANTEAU (procuration à M. Stéphane FILLION) et M. Maxime LACOSTE (procuration à M. Julien LASSALLE).

Absents : Mme Valérie BEAUD et M. Sébastien BROS.

Secrétaire de séance : Mme Bernadette MARC.

M. le Maire informe l'Assemblée que conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport annuel d'activité de la Communauté de Communes Tarn-Agout (CCTA) retraçant les sujets traités et les données clés de l'année 2024 doit être présenté au Conseil municipal afin d'informer les élus et les usagers des projets et actions menés par l'EPCI.

Durant cette année, la CCTA, présidée par M. Gérard PORTES, a notamment célébré ses 30 ans (1994-2024).

La CCTA soutient financièrement ses communes à travers deux types de fonds de concours, en plus des attributions de compensation réglementaires. L'enveloppe annuelle des fonds de concours s'élève à 1 699 234 € (hors « projet de territoire »).

L'année 2024 a été marquée par la poursuite de l'engagement de la CCTA en faveur de l'amélioration des services à la population et du développement territorial, comme en témoignent :

- La révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Vaurais engagée au début de l'année 2024. Les travaux ont inclus des ateliers prospectifs et des phases de travail sur les ambitions de développement des communes en tenant compte de l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

- Le Schéma Directeur Vélo intercommunal validé par le Conseil communautaire en 2024
- Le déploiement de la carte cadeau « Ici ici, Es Aqui ! » qui a généré 58 975 € de chiffre d'affaires et impliqué 93 commerces.

Plusieurs actions menées par la CCTA en 2024 ont eu un impact direct sur la Ville :

- Saint-Sulpice-la-Pointe a été la première commune de la CCTA à demander la mise en œuvre du dispositif du Permis de louer lancée au 1^{er} septembre 2024.
- La Commune a accueilli 13 nouveaux commerces de proximité en 2024 sur les 31 du territoire.
- Des démarches ont été entreprises en 2024 (aménagement et recrutement) pour l'inauguration en 2025 de la Micro-Folie Tarn-Agout (musée numérique) au sein de ce bureau d'information touristique.

En parallèle de ces actions, l'EPCI maintient une offre en services auprès de la Population : petite enfance, culture, emploi, tourisme, développement économique, Maison France-Services, etc.

Le Conseil Municipal ainsi informé et après en avoir délibéré,

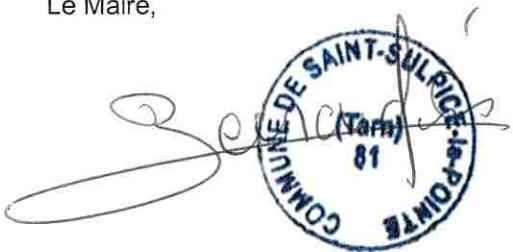
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2224-5 ;
- Vu le rapport annuel d'activité 2024 qui lui a été remis ;
- Vu l'avis de la commission municipale « Administration Générale / Prévention Sécurité » du 8 décembre 2025 » du 8 novembre 2025 et ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;
- Considérant l'obligation réglementaire de présentation annuelle à l'Assemblée ;

DÉCIDE

- De prendre acte du rapport annuel d'activité 2024 de la Communauté de communes Tarn-Agout.
- De charger M. le Maire d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

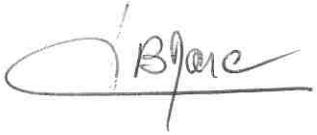
Fait et délibéré les jour mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Maire,



Raphaël BERNARDIN

La Secrétaire de séance,

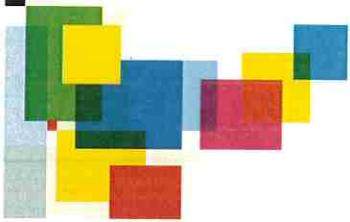


Bernadette MARC



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Cette saisine pourra s'effectuer, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télerecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.



TARN-AGOUT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Vu pour être annexé à la délibération
n°DL-251216-133 du 16/12/2025
Saint-Sulpice-la-Pointe, le 16/12/2025
Le Maire,
Raphaël BERNARDIN

Raphaël BERNARDIN

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le 17/12/2025

ID : 081-218102713-20251216-DL251216133-DE

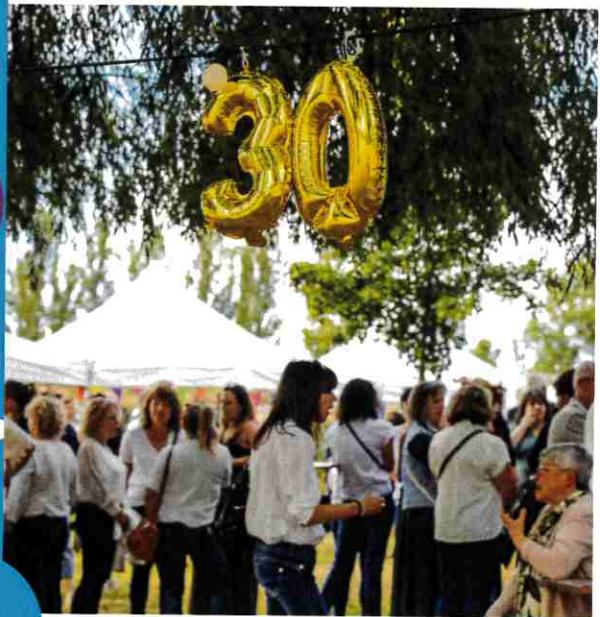


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

En 2024
1994

La CCTA
a fêté ses

30
ANS



Sommaire

EN IMAGES	p. 3
• Quelques nouveautés 2024	p. 3
PORTRAIT GÉNÉRAL	p. 4
• Le territoire Tarn-Agout	p. 4
• Les compétences communautaires	p. 5
GOUVERNANCE	p. 6
• Le conseil communautaire	p. 7
• Le fonctionnement des instances	p. 7
• Les conseillers communautaires	p. 8
• Le projet de territoire 2020-2023	p. 9
• L'organigramme des services	p. 10
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	p. 11
• Les ressources humaines	p. 12
• L'informatique et la bureautique	p. 15
• La communication	p. 16
FINANCES & MARCHÉS PUBLICS	p. 17
• Le compte administratif 2024	p. 18
• Les soutiens financiers aux communes	p. 20
• Les marchés publics	p. 21
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & EMPLOI	p. 22
• Les actions pour le commerce	p. 23
• Les actions pour les entreprises	p. 25
• Le projet alimentaire territorial	p. 26
• L'emploi	p. 27
• Les espaces France Services	p. 28
• L'office de tourisme intercommunal	p. 30
• La Micro-Folie Tarn-Agout	p. 31
SERVICES À LA POPULATION	p. 32
• La petite enfance	p. 33
• Le lieu d'accueil enfants-parents	p. 34
• La convention territoriale globale	p. 34
• Les accueils de loisirs sans hébergement et le périscolaire des mercredis	p. 35
• Le centre aquatique L'O Pastel	p. 36
• La base de loisirs Ludolac	p. 37
• Le conservatoire de musique	p. 38
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	p. 39
• L'instruction du droit des sols	p. 40
• Le permis de louer	p. 41
• L'opération programmée d'amélioration de l'habitat	p. 42
• Le SCoT du Vaurais	p. 43
• Les aires d'accueil des gens du voyage	p. 44
• Le système d'information géographique	p. 46
CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT	p. 47
• L'assainissement non collectif	p. 48
• L'entretien des sites et des bâtiments	p. 49
• La propreté des locaux	p. 49
• La transition énergétique	p. 50
• Le conseil en énergie partagé	p. 51

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le 17/12/2025

ID : 081-218102713-20251216-DL251216133-DE



Le mot du Président

Mesdames, Messieurs,

Durant l'année 2024, la Communauté de communes a poursuivi son engagement auprès des habitants. Les différents projets menés témoignent de la volonté des élus communautaires de proposer toujours plus de services adaptés aux besoins de la population et d'améliorer le quotidien de tous.

Ce rapport d'activité illustre les principales actions et les chiffres clés, reflets du travail des élus et des agents communautaires que je remercie vivement pour leur investissement au service du territoire.

Bo une lecture

Gérard PORTES

Président de la
Communauté de communes TARN-AGOUT

RAPPORT D'ACTIVITÉ CCTA 2024

Document établi conformément à l'article L. 5211-39 du Code général des collectivités territoriales et transmis aux 21 communes de la Communauté de communes TARN-AGOUT.

Directeur de la publication : Gérard PORTES

Rédaction : Services communautaires

Conception/mise en page : Service communication

Crédits photos : Raynaud Photo, Freepik, CCTA,
Philippe Coqueblin

Crédits illustrations : Agence Scribe, Freepik, Flaticon
Impression : Equinox

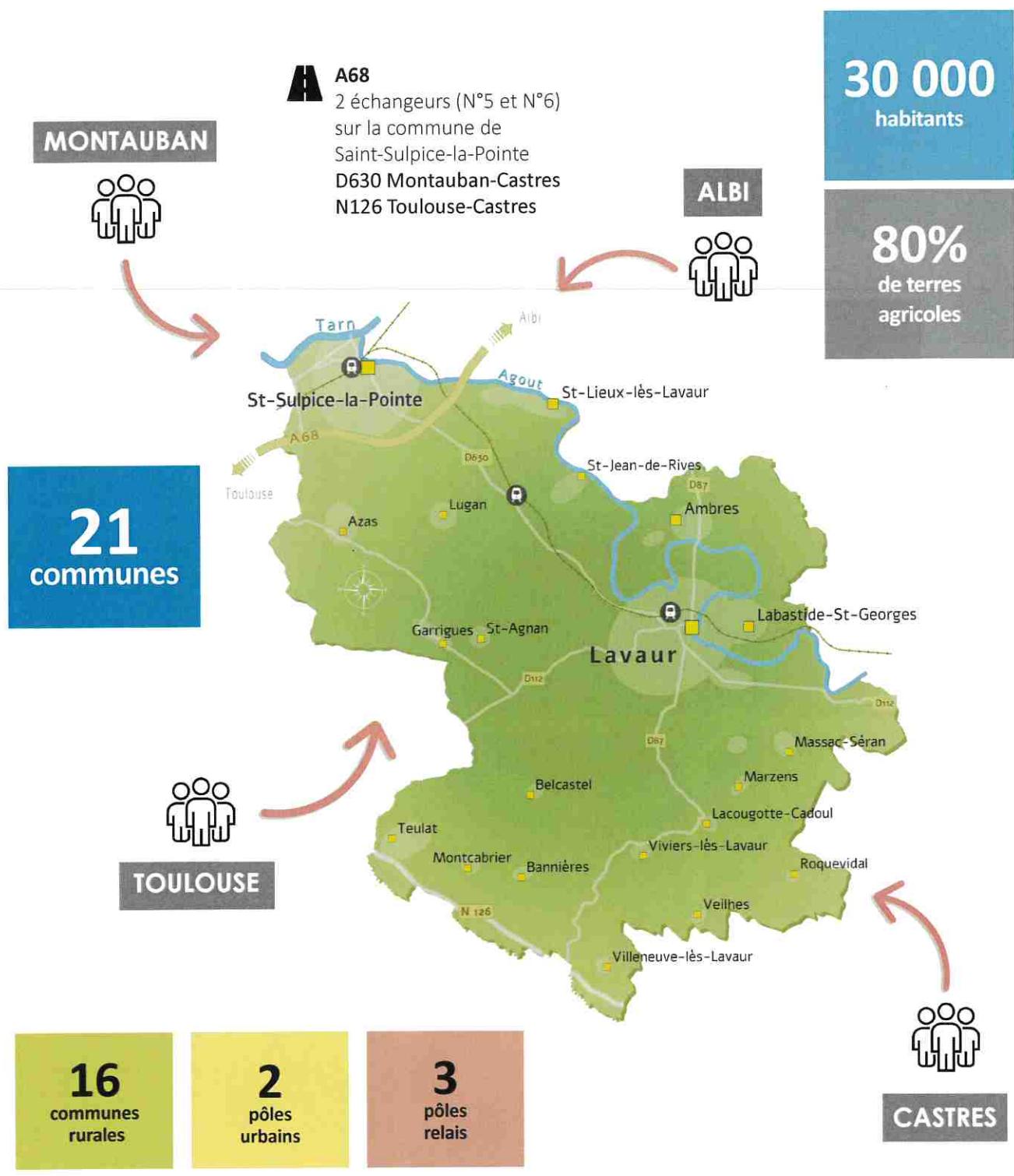
Quelques nouveautés de l'année 2024



1. Installation gonflable Wibit au centre aquatique intercommunal L'O Pastel.
2. Construction d'une yourte à l'ALSH La Treille.
3. Challenge mobilité des agents de la CCTA.
4. Atelier itinérant «Les Jeux du Jeudi» du Lieu d'accueil enfants-parents à Teulat.
5. Lancement de l'application mobile Tarn-Agout.
6. Concert des «Vendredis de Ludolac» à la base de loisirs Ludolac.
7. Journée teambuilding «Consommons local !» à Azas avec les Laboratoires Pierre Fabre.



Tarn-Agout, un territoire accessible et idéalement situé



Les compétences communautaires



AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

» URBANISME

Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Vaurais

» HABITAT

Programme local de l'habitat
Opération programmée d'amélioration de l'habitat
Permis de louer

Aires d'accueil des gens du voyage

» SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & EMPLOI

» ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

» COMMERCES

» OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

» MICRO-FOLIE

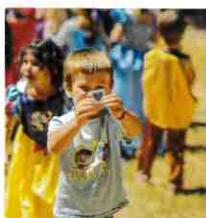
» ESPACES FRANCE SERVICES ET SERVICE EMPLOI



SERVICES À LA POPULATION

» PETITE ENFANCE

Relais petite enfance
Lieu d'accueil enfants-parents
Micro-crèches/crèches
Lieux-passerelles



» ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Centres de loisirs
Service commun périscolaire des mercredis



» BASE DE LOISIRS LUDOLAC

» CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

» CONSERVATOIRE DE MUSIQUE •

» FOURRIÈRE (VÉHICULES ET ANIMAUX) •



CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

» COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS •

» EAU •

» GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS •



» ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

» CONTINGENTS COMMUNAUX SDIS •

» VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

» SENTIERS DE RANDONNÉE INTERCOMMUNAUX

» AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE •

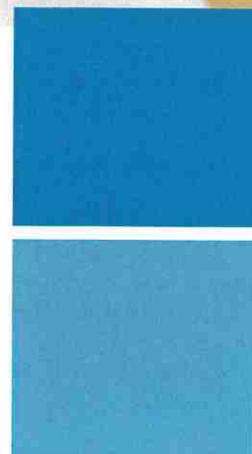
» PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

• Compétences transférées ou déléguées à un syndicat mixte ou à une autre entité

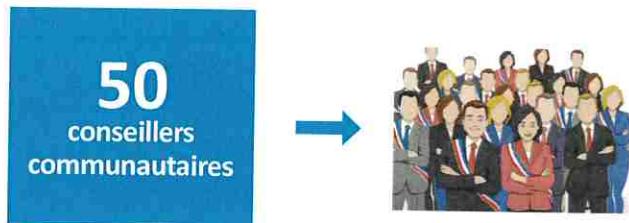
• Services départementaux d'incendie et de secours (81 et 31)



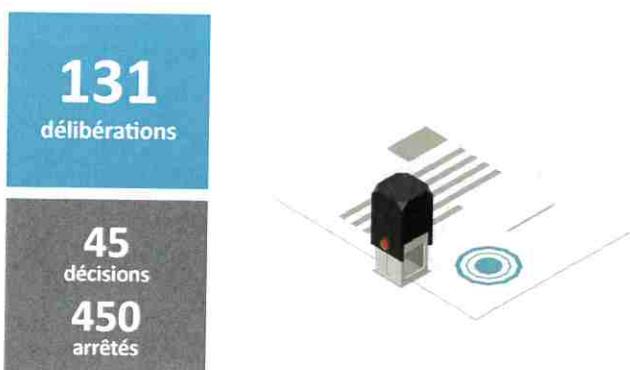
Gouvernance



Le conseil communautaire



Ils décident, par délibérations, des projets et actions à mettre en œuvre sur le territoire.



LA CCTA EST COMPOSÉE DE 8 COMMISSIONS THÉMATIQUES

- » Urbanisme & Habitat
(Vice-présidente : Brigitte Aubert)
- » Développement économique & Emploi
(Vice-président : Bernard Carayon)
- » Environnement & Transition énergétique
(Vice-président : Raphaël Bernardin)
- » Finances
(Vice-président : Emmanuel Joulié)
- » Circuits-courts
(Vice-président : Jean-Marie Joulia)
- » Tourisme & Sport & Culture
(Vice-président : Gilles Cormignon)
- » Petite enfance & Enfance
(Vice-présidente : Sabine Mousson)
- » Travaux
(Vice-président : Jean-Paul Rocaché)

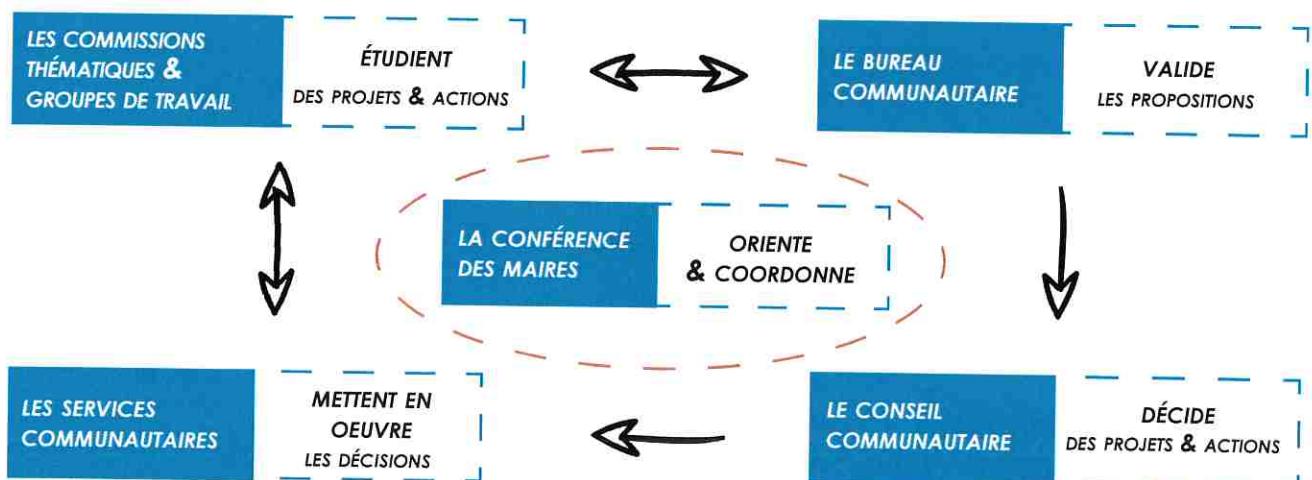
+ COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

+ GROUPES DE TRAVAIL

Ouverts aux conseillers municipaux.



Le fonctionnement des instances



Les conseillers communautaires au 31/12/2024

Communes	Titulaires	Suppléants
AMBRES	Bénédicte PORTAL	André PHILIPPE
AZAS	Laurent LACOURT	Pierre-Gaël BESSIERES
BANNIÈRES	Gérard PORTES	Christian DURAND
BELCASTEL	Christophe ESPARBIE	Didier BOUSCATEL
GARRIGUES	Pierre COMOY	Sylvie BOUQUET
LABASTIDE SAINT-GEORGES	Emmanuel JOULIE Véronique CATHALA-AMIRIAULT Jean-Claude RIGAL	
LACOUGOTTE-CADOUL	Gérard REX	Jean-Luc REDOULES
LAVAUR	Bernard CARAYON Chantal GUIDEZ Jean-Marie VIDAL Isabelle BALAT Philippe VANTAUT Marie-Claire MARIGNOL Bernard LAMOTTE Marie-Christine IMBERT William RENAULT Frédérique REMY Justin LARUE Karine GUIRAUD Michel BONHOMME Pauline ALBOUY POMPONNE Emmanuel DAVID Sarah DEFAIS	
LUGAN	Xavier CREMOUX	Jean-Claude LUCAS
MAZENS	Didier JEANJEAN	Françoise DIEN-JALADIEU
MASSAC-SÉRAN	Viviane BONHOMME	Isabelle DUCELIER
MONTCABRIER	Didier BELAVAL	Thierry CLAVERIE
ROQUEVIDAL	Jean-Marie JOULIA	Chantal SAEZ-LOPEZ
SAINT-AGNAN	Brigitte AUBERT	Patrice DAYDE
SAINT-JEAN-DE-RIVES	Jean SENDRA	Danièle SOULA
SAINT-LIEUX-LÈS-LAVAUR	Gilles CORMIGNON	Chloé SOULAYRAC-GELIS
SAINT-SULPICE-LA-POINTE	Raphaël BERNARDIN Nathalie MARCHAND Bernard CAPUS Nadia OULD AMER Christian JOUVE Laurence BLANC Laurent SAADI Andrée GINOUX Maxime COUPEZ Laurence SENEGAS Jean-Pierre CABARET Julien LASSALLE Maxime LACOSTE	
TEULAT	Sabine MOUSSON	Martine RABIS-BOUYSSOU
VEILHES	Benoit CATALA	Vincent BELLENCOURT
VILLENEUVE-LÈS-LAVAUR	Michel BOUYSSOU	Nicole VIDAL
VIVIERS-LÈS-LAVAUR	Jean-Paul ROCACHE	Gilles JAUSSELY

Le projet de territoire 2020-2030, feuille de route du mandat



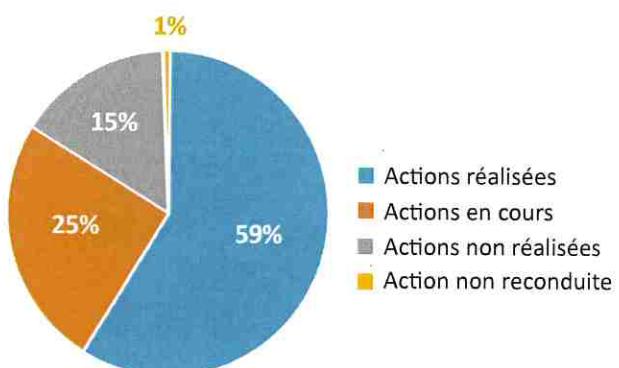
3
orientations stratégiques

- 1/ S'affirmer comme un territoire attractif et innovant, créateur de valeurs
- 2/ S'impliquer pour un territoire au cadre de vie préservé, harmonieux et accueillant
- 3/ S'investir pour un territoire dynamique, solidaire et épanouissant



148
actions prévues dans le projet de territoire

La mise en oeuvre des actions du projet de territoire fait l'objet d'un **compte-rendu annuel** en conseil communautaire avant le vote du budget primitif.



Les déclinaisons du projet de territoire



Plan climat air énergie territorial (PCAET)



Schéma directeur vélo



Projet alimentaire territorial (PAT)



Schéma de cohérence territoriale (SCoT du Vaurais)



Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

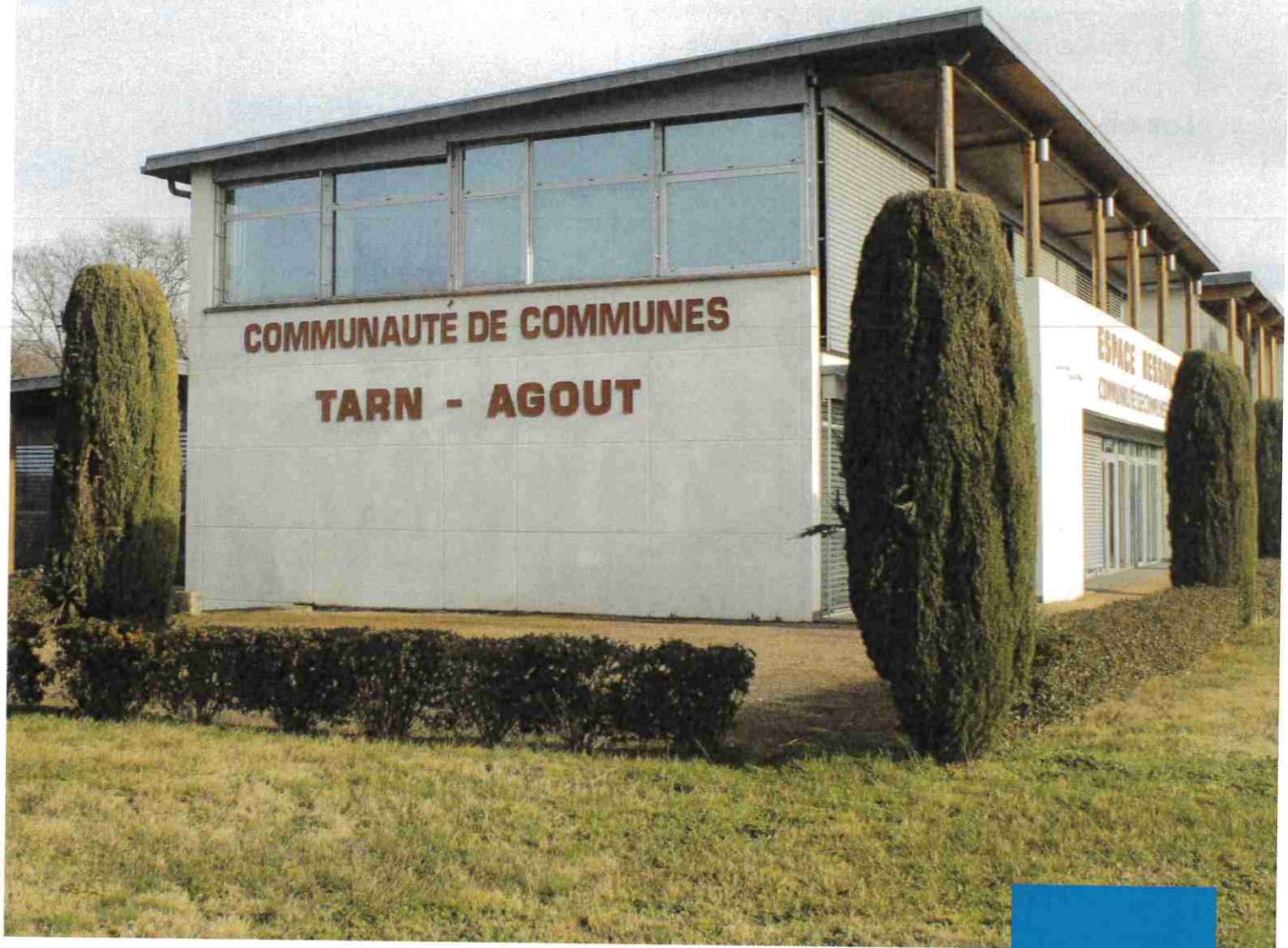


Convention territoriale globale (CTG)

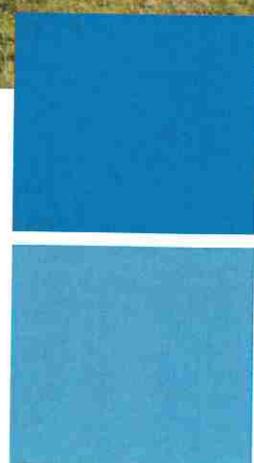
L'organigramme des services communautaires



Journée de cohésion des salariés - Septembre 2024



Administration générale



Les ressources humaines

Le service Ressources humaines assure la gestion globale du personnel de la collectivité (recrutement, formation, paye, suivi de carrière, maladie, prévention, action sociale...)

Les effectifs au 31/12/2024



CATEGORIES

	A	B	C	TOTAL	EN ETP*
Agents : titulaires, stagiaires et CDI	20	27	43	90	83,67
Agents en contrat à durée déterminée	6	18	25	49	43,74
Apprentis	0	1	3	4	4
Saisonniers ou occasionnels	0	1	8	9	5,92
	26	47	79	152	137,33

Les candidatures à la CCTA

1 166

candidatures reçues

499

en réponse
à une offre d'emploi

667

spontanées

115

candidats reçus

23

candidats recrutés

(saisonniers,
renouvellements de
contrats et postes vacants)

* Equivalent temps plein

Les stages

» **281** demandes reçues

107

stagiaires accueillis

(Soit **38%** de demandes satisfaites)

62

Petite enfance

29

ALSH

10

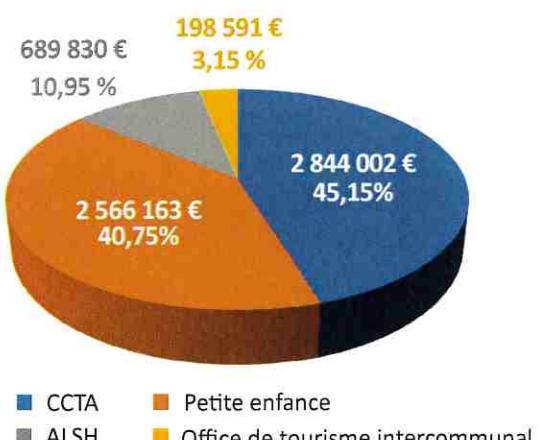
CCTA

6

Office de tourisme
intercommunal

La masse salariale

6 298 586 €



» **97,94%** = salaires

» **2,06%** = autres prestations (formation, CNAS, prévention, protection sociale complémentaire...)

Les formations



32 sessions de formations de 0,5 à 5 jours

EXEMPLES DE FORMATIONS PROPOSÉES

- » **13 formations en union (mutualisées avec des agents d'autres communes)**
 - La commune et les chemins ruraux
 - Les enfants en difficulté et aux comportements difficiles
 - Journée d'actualité Marchés publics
- » **11 formations en intra (pour les agents de la CCTA)**
 - La découverte de l'intégration sensorielle chez les enfants
 - Le sauveteur secouriste au travail (initial)
 - Propos et comportements sexistes au travail
 - Valeurs de la République et laïcité
- » **8 formations en inter (au sein de la CCTA organisées par un autre organisme de formation)**
 - 2 formations recyclage CAEP MNS
- » **1 formation en Compte Personnel de Formation**
 - Validation des acquis de l'expérience

18 sessions via le CNFPT

+ 14 sessions via d'autres prestataires

624 jours de formations



3 745

heures de formations sur l'année

POUR :

- » **306 agents CCTA** (2531 heures)
- » **128 agents des communes membres** (1214 heures)

54 413 €

de coût de formations



» **34 641 €** via le **CNFPT**

» **19 772 €** via d'autres prestataires

dont » **11 929 €** dans l'apprentissage

Les actions de prévention

7 780 € pour les vêtements de travail



4 801 € pour des dépenses diverses (fauteuils, souris, mallettes PPMS,...)



5 324 € pour la journée de cohésion

L'action sociale

» Le comité national d'action sociale

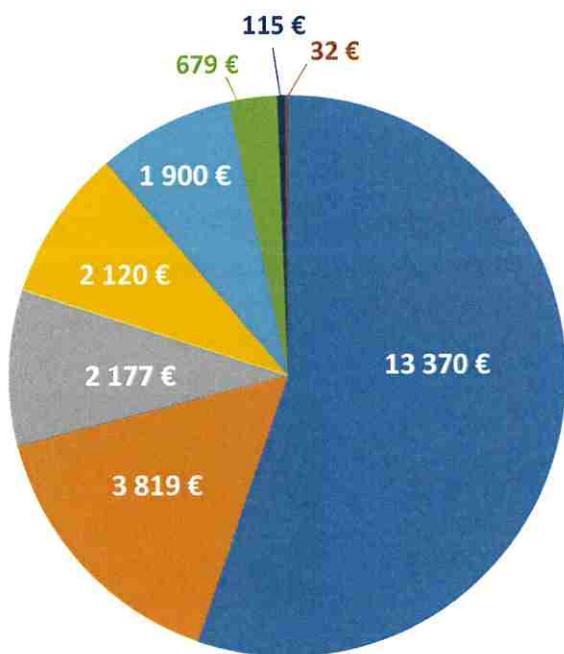


142 agents
bénéficiaires
du CNAS



Adhésion financée par la CCTA
pour un montant de **30 235 €**

Répartition des prestations versées aux agents



508 demandes de prestations traitées
Pour un montant de **24 212 €**

- Aides
- Billeterie (cinéma, parcs, spectacles, sorties)
- Séjours voyages
- PECV (Plan épargne Chèques-Vacances)
- Prêts sous-traités
- CESU (Chèque Emploi Service Universel)
- Chèques culture-lire
- Avantages

» Autres prestations versées par la CCTA



10 694 € versés
en cartes cadeaux

Protection sociale complémentaire | **9 498 €** pour la prévoyance
5 307€ pour la santé

+ **1 921 €** pour les transports

L'informatique et la bureautique

Le service Informatique réalise l'acquisition, la gestion ainsi que la maintenance préventive et curative des systèmes téléphoniques et informatiques de l'ensemble des sites de la CCTA.



15 sites
d'intervention

Matériel informatique

+ 100

postes
informatiques

2

serveurs
et baies de
sauvegarde



Faits marquants 2024



» Remplacement de l'onduleur de l'espace France Services Saint-Roch à Lavaur.

» Modernisation du système de visioconférence en salle du Conseil au siège de la CCTA.

» Mise en place de logiciels libres et gratuits pour la gestion d'incidents et de demandes d'intervention pour les services Informatique et Entretien des sites et des bâtiments. Ils permettent une centralisation et une meilleure maîtrise des interventions.

Téléphonie et internet

» Mutualisation de la fibre entre les crèches Les Lutins et Les K'Occinelles à Saint-Sulpice-la-Pointe permettant de faire des économies sur l'abonnement (760 € / an). Le raccordement entre les deux structures a été réalisé par le service Entretien des sites et des bâtiments ce qui a permis de baisser les coûts d'installation.

» Raccordement à la fibre optique sur le site de La Treille et les espaces France Services à Lavaur et à Saint-Sulpice-la-Pointe.



La communication

Le service Communication conçoit, réalise et diffuse les différents supports de communication de la collectivité. Il assure également les relations avec la presse.

Communication externe



IMPRESSION

- » Rédaction et mise en page de 3 numéros du journal communautaire Le Lien Tarn-Agout (n°54, 55 et 56).
- » Création et/ou mise à jour de supports de communication pour les services.



- » Réalisation d'une signalétique particulière pour le musée numérique Micro-Folie Tarn-Agout ouvert en 2025 (habillage des murs intérieurs).



PHOTOGRAPHIE

- » Réalisation de campagnes photos dans les communes de Lavaur et Saint-Sulpice-la-Pointe.

Communication interne



IMPRESSION

Réalisation de cartes diverses à l'occasion d'événements (remerciement, naissance, retraite...)



NUMÉRIQUE

Réalisation et mise à jour de signatures email pour les agents.

Appui au service Ressources Humaines pour la mise en page et la diffusion des offres d'emploi de la CCTA.



NUMÉRIQUE

- » Création de contenus, promotion, animation et modération des réseaux sociaux de la CCTA :



43 780 visites de la page en 2024

294 publications

6 320 mentions « J'aime »
(= interactions)

4 980 abonnés fin 2024

45 publications



1630 suivis fin 2024



RELATIONS PRESSE

- » Envoi d'une quarantaine de communiqués de presse aux médias locaux.
- » + de 180 articles de presse, reportages TV et sujets radio citant la CCTA et ses actions.



Faits marquants 2024

- » Lancement de l'application mobile TARN-AGOUT en juin : application mobile d'informations et d'alertes développée par Lumiplan pour la CCTA et l'ensemble de ses communes membres, permettant aux usagers de suivre facilement, et en temps réel, toute l'actualité du territoire.
- » Travail sur la refonte du site internet www.cc-tarnagout.fr (refonte structurelle et esthétique) mis en ligne en janvier 2025.

Finances & marchés publics



Le compte administratif 2024

Le service Finances assure l'ensemble des tâches administratives et comptables nécessaires à la préparation et à l'exécution des budgets. Il travaille en lien étroit avec les services de la trésorerie de Gaillac.

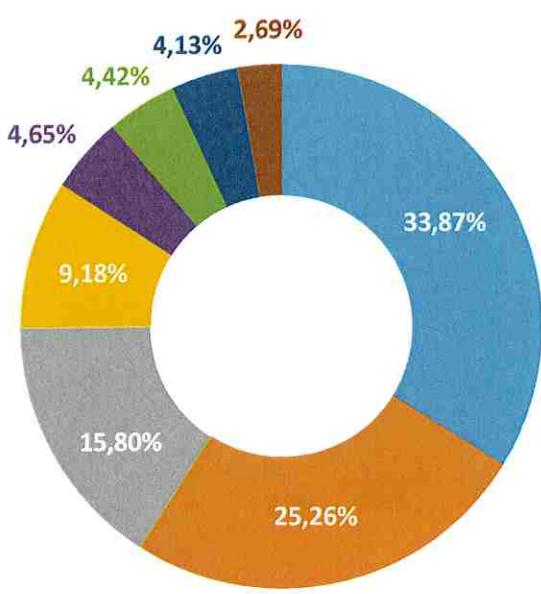


1
budget principal
5
budgets annexes

3 836
mandats traités
971
titres émis

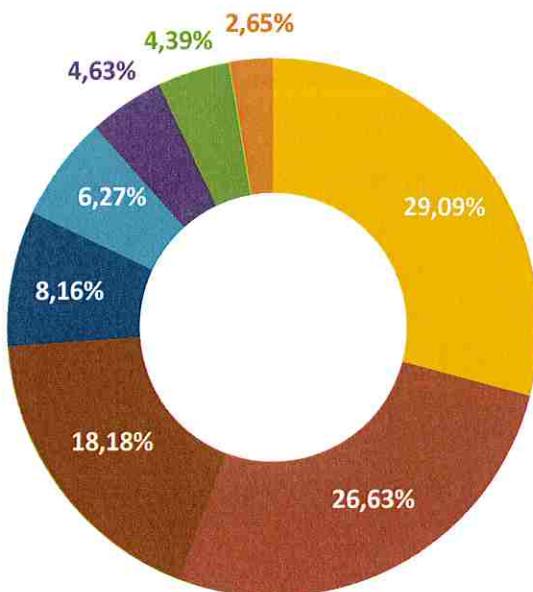
Dépenses d'investissement

2 735 354 €



Dépenses de fonctionnement *

13 979 138 €



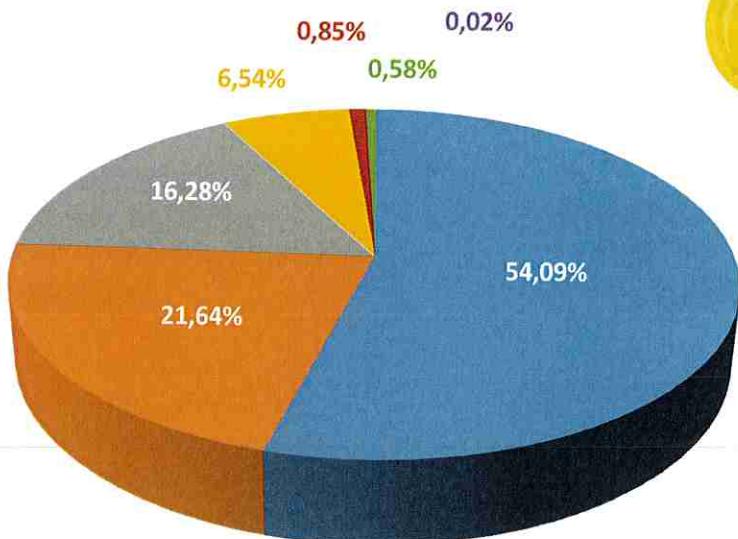
- Fonds de concours versés aux communes membres
- Aménagement du territoire
- Remboursement du capital de la dette
- Services à la population
- Développement économique
- Cadre de vie et environnement
- Tourisme et loisirs
- Patrimoine et moyens généraux

- Services à la population
- Reversement de fiscalité aux communes membres
- Patrimoine et moyens généraux
- Tourisme, loisirs et culture
- Service incendie
- Développement économique
- Cadre de vie et environnement
- Aménagement du territoire

* Hors taxe d'enlèvement des ordures ménagères et lotissement d'activités économiques

Recettes de fonctionnement *

18 830 455 €

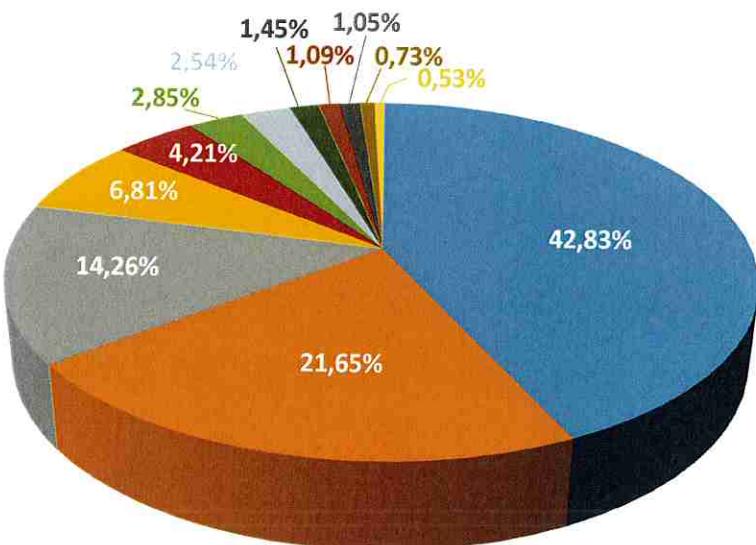


- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Report excédent de fonctionnement 2023
- Produits des services
- Autres produits de gestion
- Atténuations des charges
- Autres

* Hors taxe d'enlèvement des ordures ménagères et lotissement d'activités économiques

Zoom sur les impôts et taxes

10 186 250€



- Fraction de TVA en remplacement de la taxe d'habitation
- Cotisation foncière des entreprises*
- Fraction de TVA en remplacement de la CVAE
- Foncier bâti*
- TASCOM*
- FPIC
- Taxe d'habitation maison secondaire*
- Autres
- IFER
- Taxe additionnelle foncier non bâti
- Foncier non bâti*
- Gemapi*

*Seuls impôts sur lesquels le Conseil communautaire peut agir soit 36% des impôts et taxes.

Les soutiens financiers de la CCTA à ses communes

Outre les versements réglementaires des attributions de compensation, la CCTA soutient ses communes en leur versant deux types de fonds de concours.

Fonds de concours (enveloppe annuelle)

1 699 234 €

Ils contribuent au financement de la réalisation ou du fonctionnement d'équipements communaux.

Fonds de concours «Projet de territoire» (enveloppe exceptionnelle 2023-2026)

1 000 000 €

Ils permettent d'accompagner et de renforcer auprès des communes la déclinaison du Projet de territoire en opérations communales d'investissement.

	Attribution de compensation annuelle réglementaire	Enveloppe fonds de concours annuelle	Total annuel	Enveloppe Fonds de concours «Projet de territoire» exceptionnelle 2023-2026
Ambres	12 834 €	37 346 €	50 180 €	35 017 €
Azas	- 2 642 €	18 357 €	15 715 €	22 235 €
Bannières	20 166 €	1 441 €	21 607 €	6 885 €
Belcastel	2 261 €	6 092 €	8 353 €	8 400 €
Garrigues	- 9 621 €	11 373 €	1 752 €	9 652 €
Labastide Saint-Georges	3 520 €	80 212 €	83 732 €	65 586 €
Lacougotte-Cadoul	17 072 €	786 €	17 858 €	6 292 €
Lavaur	933 915 €	821 863 €	1 755 778 €	369 403 €
Lugan	- 3 687 €	9 973 €	6 286 €	14 494 €
Marzens	67 626 €	2 579 €	70 205 €	10 640 €
Massac-Séran	27 593 €	1 442 €	29 035 €	14 857 €
Montcabrier	21 730 €	1 794 €	23 524 €	10 904 €
Roquevidal	- 1 990 €	942 €	- 1 048 €	4 414 €
Saint-Agnan	4 969 €	7 833 €	12 802 €	9 388 €
Saint-Jean-de-Rives	- 5 018 €	18 365 €	13 347 €	17 755 €
Saint-Lieux-lès-Lavaur	- 18 172 €	30 916 €	12 744 €	38 739 €
Saint-Sulpice-la-Pointe	1 271 108 €	628 300 €	1 899 408 €	321 211 €
Teulat	- 7 941 €	17 078 €	9 137 €	16 108 €
Veilhes	14 719 €	645 €	15 364 €	5 238 €
Villeneuve-lès-Lavaur	20 726 €	686 €	21 412 €	4 744 €
Viviers-lès-Lavaur	22 142 €	1 211 €	23 353 €	8 038 €
	2 391 310 €	1 699 234 €	4 090 544 €	1 000 000 €

Les marchés publics et affaires juridiques

Le service Marchés publics et affaires juridiques de la CCTA assure :

» La coordination et l'exécution des procédures liées à la passation de l'ensemble des marchés publics (fournitures, travaux et services)

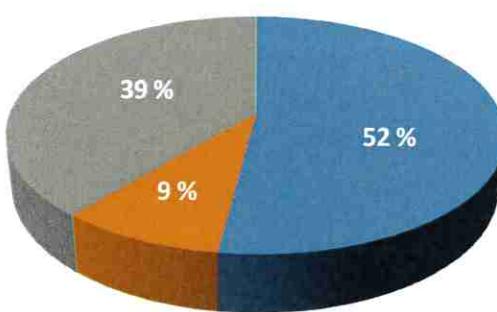
» Une aide juridique aux différents services de la CCTA et aux communes : rédaction de contrats, conventions, actes administratifs (arrêtés, décisions), suivi assurantiel des sinistres (bâtiments et véhicules), suivi administratif des régies, suivi de la réglementation générale de la protection des données (RGPD)...



Fait marquant 2024

Dans le cadre du RGPD et de la cybersécurité : en collaboration avec l'association des maires du Tarn, une réunion d'information et de sensibilisation au RGPD a été proposée en janvier 2024 aux élus du territoire et au personnel de la CCTA.

■ Marchés de travaux
■ Marchés de fournitures
■ Marchés de services



Des investissements pour l'avenir

Travaux

Installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings de l'Espace Ressources et du centre aquatique L'O Pastel

TOTAL : 384 723 € TTC

Fournitures

Fourniture d'un tracteur et d'un broyeur pour le service Entretien sites et bâtiments (espaces verts)

TOTAL : 76 300 € TTC

Services

Etude préalable au transfert de compétence assainissement collectif

TOTAL : 91 975 € TTC

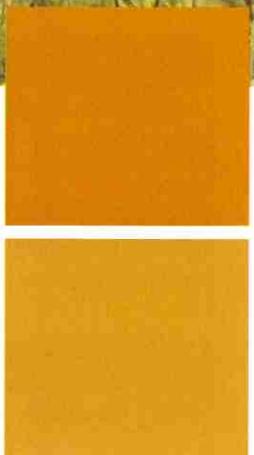
Marché de service de transport à la demande sur le territoire de la CCTA

TOTAL : 70 000 € TTC

Autres marchés

TOTAL : 211 385 € TTC

Développement économique & emploi



Les actions pour le commerce et l'artisanat

Le service Développement économique aide à la création et au développement d'entreprises sur le territoire : commerces, industries, services et agricoles.

Valoriser le commerce de proximité

» Déploiement de la carte cadeau «Ici Ici, Es Aqui !» pour valoriser et promouvoir le commerce de proximité en partenariat avec Petits Commerces.



31
nouveaux commerces de proximité

- » 17 à Lavaur
- » 13 à Saint-Sulpice-la-Pointe
- » 1 à Ambres



45
porteurs de projets reçus par la CCTA



Fait marquant 2024

92 Bistrô Résô sur l'année (15 personnes en moyenne)

300^{ème} Bistrô Résô depuis avril 2022 à la Maison Pinel à Lavaur

Pour mémoire,
10 000 €
coût de mise en place de la carte cadeau par la CCTA

Fin 2024,
93 commerces inscrits

En 2024,
414 transactions
Soit
58 975 € de chiffre d'affaires

Des partenariats pour la création et la reprise d'entreprises

La CCTA a conclu 2 partenariats avec les associations **BGE Tarn** et **Initiative Tarn**.

BGE Tarn

74 entreprises reçues
11 créations d'entreprises accompagnées

Initiative Tarn

88 000 € de prêts d'honneur accordés par Initiative Tarn en 2024 à des créateurs et/ou repreneurs d'entreprises en Tarn-Agout

24 porteurs de projets reçus

9 prêts d'honneur accordés

20 emplois créés

Accompagnement des acteurs économiques

- » Création de la glace locale (Ici Ici, Es Aqui !) en collaboration avec les 3 chocolatiers de Tarn-Agout et un producteur de lait :
 - Implantation et commercialisation à la base de loisirs Ludolac à Saint-Lieux-lès-Lavaur.
 - Implantation d'un chalet pour la vente de glaces et produits locaux au centre aquatique intercommunal L'O Pastel à Lavaur.
 - Environ 5 000 glaces vendues pour 13 000 € de chiffre d'affaires.
- » Accompagnement de 2 artisans locaux, Alizée Niel à Saint-Sulpice-la-Pointe et Aquarium Bijoutier à Lavaur, pour obtenir le titre de Maître Artisan, en collaboration avec la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA).



Réponse à des appels à projet économique

La SNCF met à disposition, dans ses gares, des services de restauration visant à améliorer l'expérience client et à favoriser le développement de commerces de proximité :

- » Détection d'un porteur de projet, Thomas Le François, pour la gare de Saint-Sulpice-la-Pointe.
- » Mise en contact avec la SNCF.
- » Accompagnement pour répondre à l'appel à projet.
- » **Candidat retenu avec succès**, un coffee shop et une pizzeria à emporter ouvriront au cours du 1^{er} semestre 2025.

La CCTA accompagne également la ville de Saint-Sulpice-la-Pointe dans sa requalification de l'espace public et dans la création d'un espace multimodal sur les abords de la gare directement lié au dispositif «Petites villes de demain».



Collaboration avec les services de la CCTA...

- Dans diverses actions (soirée d'information pour les artisans sur l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, mise en place du permis de louer, aide au développement de la guinguette collective locale de la base de loisirs Ludolac à Saint-Lieux-lès-Lavaur, matinale de l'emploi...)

...Ainsi qu'avec

- La Mairie de Lavaur sur l'événement des « Gourmands disent »
- Le Comice Agricole sur la Foire de Mai à Lavaur
- La Mairie de Saint-Sulpice-la-Pointe et 4 commerçants du centre-ville pour requalifier l'espace public en faveur de la dynamisation du cœur de ville : création de 4 nouvelles terrasses (Pâtisserie Durand, Cosy Causette, Affinités et Ladorée).

Les actions pour les entreprises

Dynamiser l'économie de proximité

Signature d'une convention entre la CCTA et la Chambre de commerce et de l'industrie (CCI) du Tarn pour une durée de 3 ans dans le but d'accompagner et de dynamiser l'économie de proximité.



Animations pour les entreprises

» **2^{nde} édition de la Semaine de l'économie de proximité** (du 18 au 22 novembre 2024)

- Animation de 2 ateliers numériques «Instagram» pour former les acteurs économiques à Saint-Sulpice-la-Pointe et à Lavaur : 26 participants au total.
- Animation d'une soirée sur le «Fichier clients et l'Intelligence Artificielle (IA)» à la Malterie Occitane : 85 entreprises présentes à Saint-Sulpice-la-Pointe.
- «Les essentiels de la création» animé par BGE (journée formation accélérée pour 10 porteurs de projet suivis par la CCTA).

» **Création et organisation d'une journée de cohésion**

«Consommons local» à Azas pour 60 collaborateurs de l'entreprise Pierre Fabre, en partenariat avec la chargée de mission du Projet Alimentaire Territorial.

La ZAE Les Portes du Tarn

Un nouveau label pour Les Portes du Tarn

Les Portes du Tarn ont reçu le label «site clés en main France 2030», conçu pour simplifier l'implantation de projets industriels sur le territoire. Cette sélection témoigne de la reconnaissance du parc d'activités industriel nouvelle génération en tant que moteur de développement économique et de transition écologique. Cette labellisation permet aux porteurs de projets d'accélérer leur processus d'implantation sur le site.

Stop & Go

Stop & Go, entreprise de production audiovisuelle, a choisi Les Portes du Tarn pour implanter son futur siège social ainsi qu'un centre de production à distance. Son objectif est de poursuivre le développement de ses activités, offrir un cadre de travail privilégié à ses équipes et renforcer sa démarche RSE grâce à un bâtiment écoresponsable. Stop & Go est la 1^{ère} entreprise à s'implanter sur l'espace du parc dédié à l'accueil d'activités tertiaires et de bureaux. Représentant un investissement de 2,4 millions d'euros, le futur siège social sera terminé fin 2025 et permettra de créer 14 emplois en CDI.

Les Synergies du Pastel

Les Synergies du Pastel ont été initiées en 2018 par les Syndicats de traitement des déchets Trifyl et Decoset ainsi que la S.P.L.A. Les Portes du Tarn. Il s'agit d'une démarche d'économie circulaire (écologie industrielle et territoriale) dont l'objectif est de développer des dynamiques de coopération entre les différents acteurs (entreprises du territoire, artisans, indépendants, collectivités), afin d'optimiser les flux d'énergie et de matières, d'économiser les ressources et d'en améliorer la productivité. Afin de regrouper les acteurs locaux impliqués, une association a été créée en 2024.

La CCTA soutient cette démarche depuis l'origine et a été la 1^{ère} collectivité à adhérer aux Synergies du Pastel.



Le projet alimentaire territorial



Le projet alimentaire territorial a pour objectif de mettre en avant l'agriculture et l'alimentation sur le territoire en soutenant l'implantation d'agriculteurs, les circuits-courts et les produits locaux notamment dans les cantines des écoles et autres lieux de restauration collective.

» Janvier 2024

9 élus formés sur le thème de la résilience alimentaire et la sécurité nationale par Stéphane Linou, spécialiste de la résilience alimentaire.

1 «Défi locavore bas carbone» par La Boîte à Nat (Nathalie Martin): réaliser un repas de fête pour 15 personnes, local (- de 50 km), pour un maximum de 9,50 €/personne et avec une empreinte carbone basse.

70 auditeurs présents pour la conférence intitulée «Que mangerons-nous demain en Tarn-Agout ?» animée par Stéphane Linou.



50 élèves se sont renseignés sur les métiers de l'agriculture durant le Forum des métiers 2024.



» Avril à août 2024

Accueil d'une stagiaire co-encadrée avec la Chambre d'Agriculture du Tarn (CA81) sur l'étude de la production maraîchère en Tarn-Agout.

28

fiches actions opérationnelles structurent le PAT



Faits marquants 2024

- » Obtention d'une subvention de 241 000 € auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour la réalisation du projet de ferme maraîchère intercommunale.
- » Obtention d'une subvention de 46 453 € auprès de la DRAAF Occitanie pour l'animation du PAT.

» Octobre 2024

Un enjeu fort de renouvellement des générations révélé par l'étude de la Chambre d'Agriculture du Tarn sur les cédants agricoles en Tarn-Agout :

106 exploitants agricoles ont plus de 55 ans

50% partiront à la retraite dans les 10 ans à venir

» Novembre 2024

Événement «Récup'À faire» co-organisé avec le SMICTOM de la Région de Lavaur dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets, avec comme thématique la lutte contre le gaspillage alimentaire.

750 visiteurs

20 défis anti-gaspi réalisés par 11 structures enfance du territoire

» Décembre 2024

Labellisation de niveau 2 «opérationnel» du PAT pour 5 ans.

L'emploi

Le service **Emploi intercommunal** accompagne les demandeurs d'emploi sur différents axes : la recherche d'emploi, la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation, la navigation sur leur espace personnel France Travail, les indemnisations et la prise de rendez-vous avec un partenaire. Le service aide également les entreprises dans leurs démarches de recrutement.



Les offres d'emploi

Retrouvez, toutes les semaines, sur le site internet et la page Facebook de la CCTA, les offres d'emploi d'entreprises et collectivités situées en Tarn-Agout.

Antennes Tarn-Agout

Nombre de personnes reçues pour des questions liées à l'emploi (création et mise en ligne de CV, réalisation de candidatures et de lettres de motivation, et mise en relation avec les entreprises).

65 pour l'Antenne à Lavaur

82 pour l'Antenne à Saint-Sulpice-la-Pointe

Activité de la Mission Locale

La Mission Locale Tarn Sud accueille les jeunes du territoire (jusqu'à 25 ans) chaque semaine au sein du service Emploi intercommunal à Lavaur et à Saint-Sulpice-la-Pointe.

274
jeunes accompagnés
soit
1 323 entretiens



67 % ont un niveau CAP ou inférieur au BAC



Faits marquants 2024

- » **Capitalisation des CV reçus** avec une CVthèque (environ une centaine de CV reçus par an).
- » **Participation et contribution** au Service public régional de l'orientation (SPRO) ainsi qu'au Comité local pour l'emploi (CLPE).

Les actions phares

• **10/01, 24/05 et 18/10** : 3 réunions d'information/sessions de recrutement coorganisées par France Travail et la CCTA pour AFTRAL, ALDI, SAGES RAIL, entreprises locales qui recrutent.

• **30/01 : 16^{ème} Forum des métiers** à la Halle d'Occitanie - *Plus de 900 collégiens et lycéens et une 50^{aine} d'entreprises et autres organismes.*



• **03/04 : Matinale de l'emploi** (organisée avec France Travail, la Mission Locale Tarn Sud, BGE Tarn, la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée) - *40 entreprises et organismes. 250 demandeurs d'emploi, étudiants et futurs chefs d'entreprise.*

• **30/04 : Petit dej Entreprises** à CITEL (promouvoir le service Emploi intercommunal et recueillir les besoins en formation et emploi) - *16 personnes accueillies (12 entreprises).*

• **Avril à septembre : Diagnostic territorial** afin d'élargir le recueil des besoins en recrutement et formation des entreprises situées dans les zones d'activités de la CCTA - *39 RDV individuels avec les entreprises, 58 réponses sur 200 questionnaires = 30% de réponses.*

• **Du 7 au 18 octobre : Journées Portes ouvertes France Services** (sur le volet emploi) :

- Présentation de l'entreprise SAGES RAIL : *16 participants.*

- Ateliers France Travail : *5 participants de Saint-Sulpice-la-Pointe/4 participants de Lavaur.*

• **8/10 et 10/10 : Réunions d'information** : CIBC, présentation VAE, bilan de compétences, évolution professionnelle ainsi que BGE et son INCUBATEST.

Les espaces France Services

France Services est un service public de proximité qui regroupe en un seul lieu plusieurs services administratifs (CAF, France Travail, impôts, assurance maladie...). Il permet aux habitants du territoire d'être aidés dans leurs démarches.



2 ESPACES INTERCOMMUNAUX

DE SERVICES AU PUBLIC EN TARN-AGOUT :

Espace Saint-Roch
2, rue de l'Abattoir
LAVAUR



Espace Sicard Alaman
11, chemin de la Planquette
SAINT-SULPICE-LA-POINTE



Espace France Services à Saint-Sulpice-la-Pointe

5 696
demandes traitées

- » **2 328** personnes reçues en RDV
- » **1 796** appels reçus
- » **972** accompagnements pour des démarches via ordinateur
- » **600** mails



Fait marquant 2024

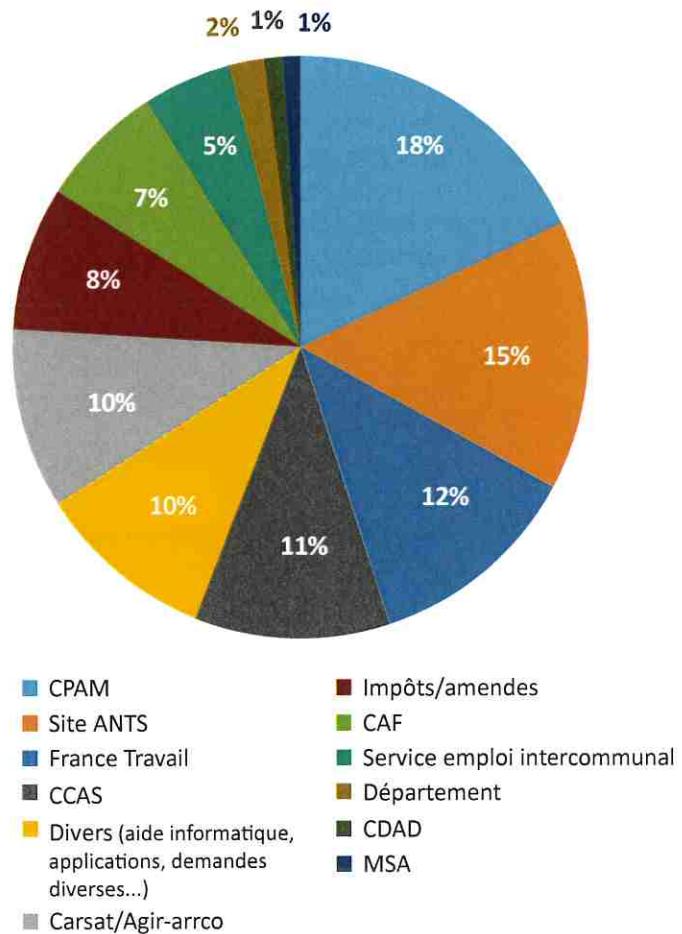
Du 7 au 18 octobre : Journées Portes Ouvertes France Services

Objectifs : Par des ateliers, informer sur l'activité de ces espaces de «services au public» qui aident tous les habitants dans leurs démarches de la vie quotidienne (social, travail, logement, santé, démarches administratives classiques...).

A cette occasion, des permanences France Services ont été délocalisées dans 2 communes du territoire Garrigues et Viviers-lès-Lavaur.



MOTIFS DES DEMANDES



Espace France Services à Lavaur

5 980 demandes traitées

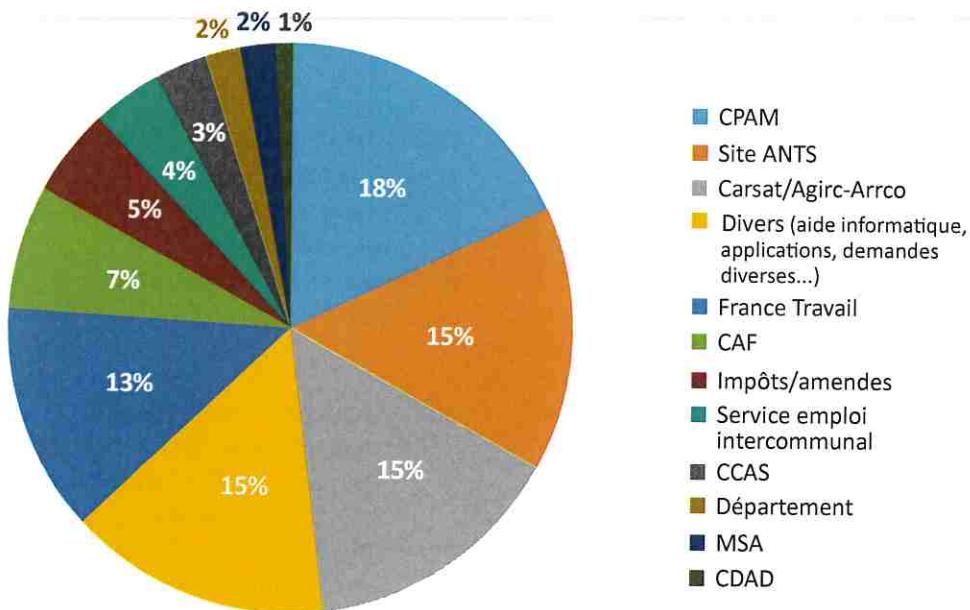
» **2 428** personnes reçues en RDV

» **1 855** appels reçus

» **897** accompagnements pour des démarches via ordinateur

» **800** mails

MOTIFS DES DEMANDES



Ateliers numériques

Divers ateliers numériques ont été proposés par Jean-Christophe Roudet, **Mon assistant numérique :**

- Atelier initiation aux tablettes
- Atelier bonnes pratiques pour sécuriser son ordinateur (lutter contre la fracture numérique, gagner en autonomie numérique, faciliter la communication avec les proches et amis éloignés, gérer les tâches administratives)



financés par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte de l'Autonomie du Département du Tarn

Le Conseiller numérique départemental a également proposé 53 ateliers.



L'office de tourisme intercommunal

Les 2 bureaux d'information touristique assurent l'information des touristes, la promotion des atouts de la destination Pays de Cocagne ainsi que l'accompagnement et le conseil aux hébergeurs.

Accueil et information

Dans les 2 bureaux d'information touristique à Lavaur et à Saint-Sulpice-la-Pointe

10 899 (-17% par rapport à 2023)
personnes accueillies et/ou renseignées

LES PRINCIPALES DEMANDES PORTAIENT SUR...

LES ACTIVITÉS POUR LES FAMILLES



Promotion des manifestations locales

47 agendas mensuels + du week-end soit en moyenne 1017 fiches annuelles saisies sur Apidae. Les agendas sont aussi diffusés sur Facebook, Brevo, Calaméo, le Tilt de la Mairie de Saint-Sulpice-la-Pointe, Radio 100%, en papier et à la presse locale.

Ces agendas mensuels sont fractionnés en quinzaine durant l'été.

Création d'agendas spéciaux (Halloween, Journée du Patrimoine, Saint-Valentin...)



2 émissions de radio avec Radio R d'autan : animations du printemps et de l'été.



Gestion de l'information touristique



15 872
visites sur le site internet jusqu'au 1^{er} novembre 2024

5 224
abonnés sur Facebook fin 2024

39 157 pages consultées sur le site web dont **47%** des pages visitées via le mobile

TOP 5 des pages consultées :

- 1/. Base de loisirs Ludolac
- 2/. Le souterrain médiéval du Castella
- 3/. Lavaur, cité d'histoire
- 4/. Agenda des temps forts 2024
- 5/. A pied



Fait marquant 2024

Fermeture du site internet tourisme-tarnagout.fr (le 1^{er} novembre 2024) remplacé par le site lepaydecocagne.fr (regroupant les sites internet des 3 communautés de communes : Tarn-Agout, Lautrecois Pays d'Agout et Sor et Agout)

Animations et visites guidées sur le territoire



5 621
participants aux animations et visites de l'OTI

(- 22% par rapport à 2023)

Coordination avec les prestataires et partenaires

ANIMATION DU RÉSEAU DE PRESTATAIRES

- » **Salon Occy'Gène** du 1^{er} au 3 mars 2024 au MEETT - 400 contacts et 1000 brochures distribuées.
- » **Rencontre des prestataires du Pays de Cocagne (24 avril à Marzens)** - 106 participants dont 30 prestataires du territoire Tarn-Agout et 4320 brochures remises.
- » **Organisation de l'Eductour en Montagne Noire** (le 4 juin 2024, à Dourgne et Verdalle) - 64 participants, objectif faire découvrir le territoire aux prestataires touristiques locaux et OTI voisins.
- » **Campagnes photos réalisées par l'agence Raynaud Photo** (prestataires d'activité et site patrimonial) et l'Agence Scribe

TAXE DE SÉJOUR REVENANT À LA CCTA : 61 262 €*

Ce qui correspond à **64 177 nuitées** sur le territoire.

(en 2023, la taxe s'élevait à 67 562 € soit -10%)

*hors taxes additionnelles départementales Tarn et Haute-Garonne (10%) et régionale (34%) pour la construction de la nouvelle ligne TGV Toulouse-Bordeaux

NB : En moyenne par an sur les plateformes des opérateurs numériques, **140 annonces d'hébergement sont non connues ou non déclarées**, soit 60% de plus que les hébergements connus de notre territoire.

PARTENARIAT AVEC SNCF VOYAGEURS

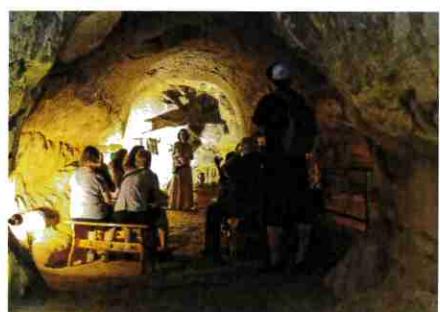
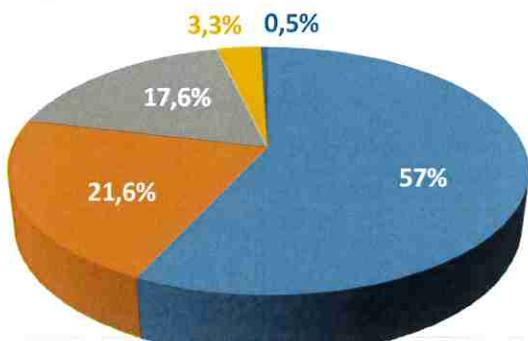
Tarif préférentiel pour la visite du souterrain du Castella aux clients présentant un titre de transport LiO Train.

Commercialisation

RÉPARTITION DES RECETTES

46 899 € en 2024

(+ 3,5% par rapport à 2023 : **45 319 €**)



MUTUALISATION DE LA COMMUNICATION AVEC LE PAYS DE COCAGNE

En plus du site internet mutualisé des offices de tourisme des 3 communautés de communes, l'Office Tarn-Agout trouve sa place dans les brochures créées par le Pays de Cocagne.



La Micro-Folie Tarn-Agout



La Micro-Folie est un dispositif culturel porté par le ministère de la Culture et coordonné par La Villette en lien avec 12 établissements culturels fondateurs et plus de 350 institutions culturelles partenaires. Son but est de démocratiser la culture en amenant l'art au plus près des populations locales.

Le musée numérique sera inauguré en 2025 mais les démarches pour accueillir un tel dispositif au sein du bureau d'information touristique intercommunal à Saint-Sulpice-la-Pointe ont été réalisées en 2024 avec l'aménagement du lieu et le recrutement d'une animatrice culturelle dédiée à la Micro-Folie Tarn-Agout.

Services à la population

La petite enfance

Le service **Petite enfance** regroupe les structures d'accueil collectif du territoire, le RPE (relais petite enfance) et le LAEP (lieu d'accueil enfants-parents).

L'accueil collectif

LES 6 STRUCTURES GÉRÉES PAR LA CCTA :

2 MICRO-CRÈCHES (enfants de 10 semaines à 4 ans)

- » Les Explorateurs à Garrigues
- » Les Globe-Trotteurs à Teulat

2 CRÈCHES (enfants de 10 semaines à 4 ans)

- » Les Bouts de Choux à Lavaur
- » Les Lutins à Saint-Sulpice-la-Pointe

2 LIEUX-PASSERELLES (enfants de 20 mois à 4 ans)

- » Les P'tits Loups du Mail à Lavaur
- » Les K'Occinelles à Saint-Sulpice-la-Pointe

145 places au total

271 enfants accueillis

(1 place pouvant accueillir 2 enfants par semaine)

LES 2 CRÈCHES PARTENAIRES :

- » Les Cauquinous à Lavaur (partenariat avec les Laboratoires Pierre Fabre)
- » Association La Nacelle à Saint-Sulpice-la-Pointe

60 places au total

86 enfants accueillis

L'accueil individuel

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

138 assistant(e)s maternel(le)s
sur la CCTA en décembre 2024

2 LIEUX D'ACCUEIL PERMANENTS :

- » Lavaur
- » Saint-Sulpice-la-Pointe

1 LIEU POUR LES MATINÉES À THÈMES

- » Lugar (centre de loisirs La Treille)

284

matinées d'éveil
réparties entre
Lavaur et Saint-
Sulpice-la-Pointe

65

assistant(e)
maternel(le)s
les fréquentent
régulièrement

Soit
493*
agréments

* Un(e) assistant(e)
maternel(le) peut
avoir plusieurs
agréments délivrés
par la PMI.

Actions

» **Rencontres intergénérationnelles** : organisées avec les personnes âgées de la résidence Domani, de la résidence autonomie de Lavaur et du club des ainés de Saint-Sulpice-la-Pointe.

» **Parentalité** : ateliers créatifs parents/enfants dans les micro-crèches, guinguette aux Jardins de Martine, conseils de crèche, spectacles, soirées partage.

» **Environnement** : atelier création de papier, sensibilisation aux gestes écoresponsables avec le SMICTOM de la Région de Lavaur aux Lutins, projets «manger local» aux Bouts de Choux.

» **Projets culturels** : création d'un mur ludique aux P'tits Loups du Mail, d'un espace éphémère sensoriel, sortie hebdomadaire à la Médiathèque pour les K'Occinelles.



47 Assistant(e)s maternel(le)s ont
participé aux formations : 1^{er} secours,
analyse de pratiques et droits et
devoirs dans l'exercice de son métier.



Faits marquants 2024

» Soirée portes ouvertes du RPE (1 par semaine) : rencontres conviviales entre les assistant(e)s maternel(le)s, les éducatrices du RPE et les familles afin de faire découvrir le RPE aux parents.

» Participation de la PMI à certains temps d'éveil

Le lieu d'accueil enfants-parents, UN SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Le lieu d'accueil enfants-parents permet à toute personne ayant un enfant à charge de rencontrer et d'échanger avec d'autres personnes dans la même situation.

2 LIEUX D'ANIMATION :

- » Le mercredi à **Lavaur**
- » Le vendredi à **Saint-Sulpice-la-Pointe**



Chaque séance mobilise 2 accueillantes : 1 animatrice CCTA accompagnée d'1 autre animatrice soit de la mairie de Saint-Sulpice-la-Pointe ou de la PMI ou de professionnelles bénévoles.



Faits marquants 2024

» Poursuite des rencontres du mardi : 4 rencontres organisées en collaboration avec la cellule parentalité de Saint-Sulpice-la-Pointe. Plusieurs thématiques ont été proposées : la motricité, l'ouïe et le goût.

» Création des ateliers itinérants «Les Jeux du Jeudi» d'octobre à décembre sur les communes de Garrigues, Labastide Saint-Georges, Lavaur et Teulat avec l'animatrice du LAEP.

14
ateliers
itinérants

47
familles
ont participé

La convention territoriale globale

La convention territoriale globale a pour vocation de renforcer la coordination des actions en direction des familles du territoire et d'améliorer l'efficacité des services rendus aux publics.

La CTG en appui de nombreux projets en 2024

Petits déj' partenaires :

Ils permettent la rencontre entre différents acteurs du domaine social.

4 rencontres en 2024

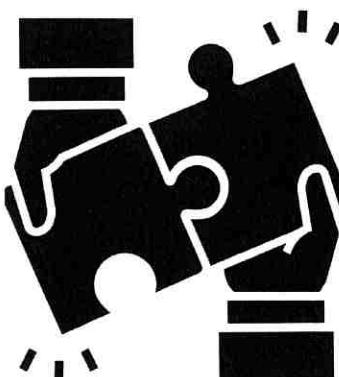
Accueillies sur des sites différents, CCAS, France Services, MAS sur Lavaur et Saint-Sulpice-la-Pointe

156 participants
institutionnels,
associatifs, élus...

Enquête des besoins des entreprises :

Le service Emploi intercommunal a rencontré des entreprises situées sur les zones d'activités du territoire pour faire mieux connaître le service et mener un diagnostic de leurs besoins en matière d'emploi et de formations.

39 rendez-vous physiques réalisés (voir page 27)



Mutualisation des formations BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur)

à toutes les communes de la CCTA, afin d'optimiser le financement de la CAF et former les animateurs du territoire.

10 stagiaires salariés des communes de Saint-Sulpice-la-Pointe et Lavaur ont bénéficié de la prise en charge de la CAF

Ateliers itinérants de la petite enfance «Les Jeux du Jeudi» (voir ci-dessus)

Les accueils de loisirs sans hébergement et le périscolaire des mercredis

Les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) accueillent les enfants du territoire durant les vacances scolaires. L'ALSH La Treille héberge également **le service commun périscolaire des mercredis**, géré par la CCTA pour le compte de 13 communes.

1 257
enfants
accueillis

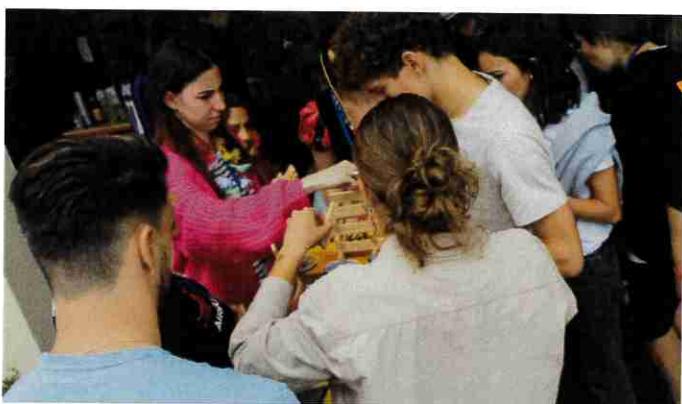
Soit :

- **466** ALSH La Treille
- **393** ALSH Goscinny
- **158** ALSH Jean de la Fontaine
- **240** Service commun périscolaire



Les enfants ont pu participer aux animations à la fois ludiques et pédagogiques proposées par les 3 centres de loisirs et le service commun périscolaire des mercredis.

Ces activités ont été conçues en lien avec les projets pédagogiques spécifiques des structures et autour du thème des vacances de l'année 2024 qui était : les centres en «jeu». Ce thème, choisi en lien avec les Jeux Olympiques, met en avant les compétences que le jeu peut développer, en particulier sur les plans affectif, social, physique et intellectuel.



60
animateurs

Réunion de préparation des animateurs : un samedi en juin, les équipes ALSH se sont retrouvées pour préparer les vacances d'été. Cette journée de cohésion et de préparation a rassemblé, dans la joie et la bonne humeur, 60 animateurs avec les directeurs.



Fait marquant 2024

Création d'un espace yourte afin d'accueillir les 10/12 ans pour des animations adaptées aux plus grands.

Les projets qui ont continué en 2024



Projets intergénérationnels : avec l'EHPAD de Lavaur (atelier cuisine, conte...) et le club des ainés de Saint-Sulpice-la-Pointe.

Minicamps : Différents thèmes : **magie à la Treille, sportif à Ludolac, ferme aux Jardins de Martine.**

LES PROJETS PÉRISCOLAIRES

- **Poursuite des «sentiers»** : sentier du goût, sentier du patrimoine, sentier de la nature
- **Le mois du vélo** : activité autour de la sécurité à vélo
- **Participation et prix au festival Cinéfeuille** : élaboration d'une maquette sur les éco-émotions et court-métrage sur le harcèlement.

Le centre aquatique L'O Pastel

Le centre aquatique intercommunal L'O Pastel accueille tout type de public (écoles, clubs sportifs, grand public), et propose également des cours de natation ainsi que des activités Aquaforme.

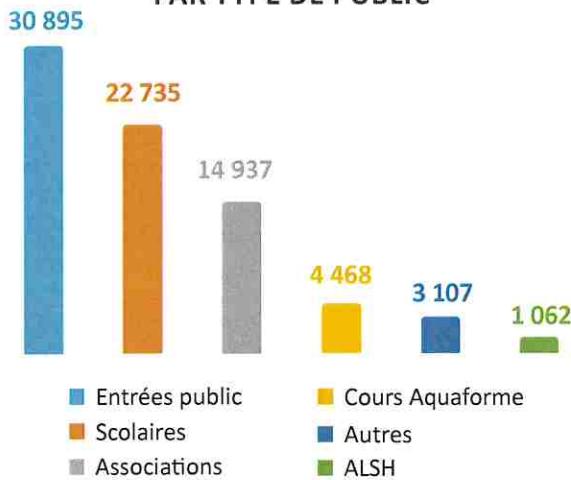


Fréquentation globale

77 204 entrées

(+ 40,9% par rapport à 2023 : **54 791**)

RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION PAR TYPE DE PUBLIC



Installation d'une buvette éphémère durant la saison estivale 2024, sur le même concept que Ludolac, avec des produits du territoire.



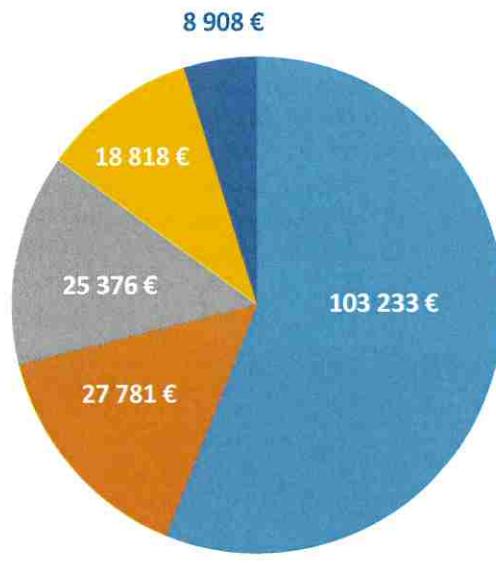
Recettes engendrées

Les recettes du centre aquatique intercommunal s'élèvent à

184 116 €

(+ 46,6% par rapport à 2023 : **125 541 €**)

RÉPARTITION DES RECETTES



Faits marquants 2024

- » Achat d'une structure gonflable Wibit.
- » **Création de l'Ecole de l'eau en septembre** : création de 16 créneaux dédiés aux enfants dès 4 ans pour l'apprentissage de la natation et ne sachant pas réaliser le «sauv'nage». Elle sert de passerelle vers les associations autour de la natation course, du sauvetage et du triathlon. L'activité rencontre un fort succès car **elle est complète avec 102 enfants**.
- » **Nouveau cours d'Aquaforme** : l'Aquabike (achat de 16 vélos). Taux de remplissage moyen **de + de 90%**.
- » **Mise en place d'abonnements mensuels** : «Classic» (entrée piscine uniquement) et «Actif» et «Intense» (Classic + 1 ou 2 cours d'Aquaforme par semaine).

Encadrement des scolaires

Amélioration de l'encadrement des scolaires par les maîtres-nageurs sauveteurs (MNS) : 2 MNS en intervention par créneau scolaire primaire, soit 8 interventions par jour contre 3 ou 4 par jour en 2023.

La base de loisirs Ludolac

La base de loisirs Ludolac est ouverte durant l'été et propose diverses activités de plein air ainsi qu'une programmation musicale gratuite tous les vendredis et samedis soirs de juin à septembre.



+ de 12 000 visiteurs

1 700 enfants venus dans le cadre d'une sortie scolaire ou avec un centre de loisirs



Faits marquants 2024

- » Les recettes ainsi que la fréquentation sont en hausse pour la 6^{ème} année consécutive.
- » Pour cette 5^{ème} édition des «Vendredis de Ludolac», une nouvelle scène de 48 m² (contre 12m² pour l'ancienne) a été installée.

En 2024, Ludolac a ouvert ses portes au public du vendredi 28 juin au dimanche 1^{er} septembre, ainsi que les week-ends de juin et septembre.

Le site a attiré de nombreux visiteurs avec une affluence record tout l'été (habitants du territoire Tarn-Agout et touristes), venus profiter du cadre et des multiples activités proposées : pédalo, canoë, mini-golf... sans oublier l'aire de jeux pour enfants et son araignée géante, ainsi que l'incontournable plaine de jeux d'eau !

La fréquentation de Ludolac s'explique aussi par une programmation musicale riche et variée, avec 10 concerts gratuits des « Vendredis de Ludolac ». Ces soirées font désormais partie des évènements importants de la scène musicale tarnaise. «Les matinées zen» du dimanche continuent également à attirer de nombreuses personnes. L'année 2024 a vu apparaître une nouvelle activité le samedi soir : le karaoké.

Outre le grand public, Ludolac a également été la destination de nombreux centres de loisirs venus chercher un peu de fraîcheur. La base de loisirs a accueilli les trois accueils de loisirs sans hébergement du territoire (Goscinny, Jean de la Fontaine et La Treille), mais également ceux de Buzet-sur-Tarn, Coufouleux, Bessières, Albi et Toulouse.

4

Émissions radio «Ludolac en Ondes» réalisées en partenariat avec Radio R D'AUTAN, en direct des coulisses, lors de certains vendredis soirs.



Le conservatoire de musique et de danse du Tarn

Les 2 antennes Tarn-Agout du Conservatoire de musique et de danse du Tarn ont 2 missions : l'enseignement artistique spécialisé et le soutien aux pratiques amateurs. Le Conservatoire s'implique également dans l'animation culturelle du territoire.

2 ANTENNES

DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

DU TARN EN TARN-AGOUT :

À Lavaur

12, avenue Augustin Malroux

À Saint-Sulpice-la-Pointe

Rue Jean-Baptiste Picart



236

élèves inscrits

79

élèves

en pratique amateur
(orchestre, chorale
et éveil musical)

157

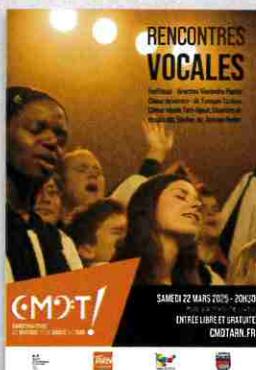
élèves
en enseignement
spécialisé

20

concerts

organisés et soutenus
en Tarn-Agout

(Des petits concerts à destination des parents dans les locaux de l'antenne à Lavaur, des concerts d'élèves à la Halle aux Grains de Lavaur, des spectacles musicaux de fin d'année avec des écoles élémentaires...)



Quelques affiches de concerts donnés en Tarn-Agout



Aménagement du territoire



L'instruction du droit des sols

Le service commun d'instruction du droit des sols est géré par la CCTA et regroupe 19 communes (Lavaur et Saint-Sulpice-la-Pointe ayant leur propre service). Ce service mutualisé analyse les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie par les habitants en fonction des règles d'urbanisme applicables dans chaque commune. Il prépare le projet de décision soumise à la signature du maire qui reste libre de la décision finale.



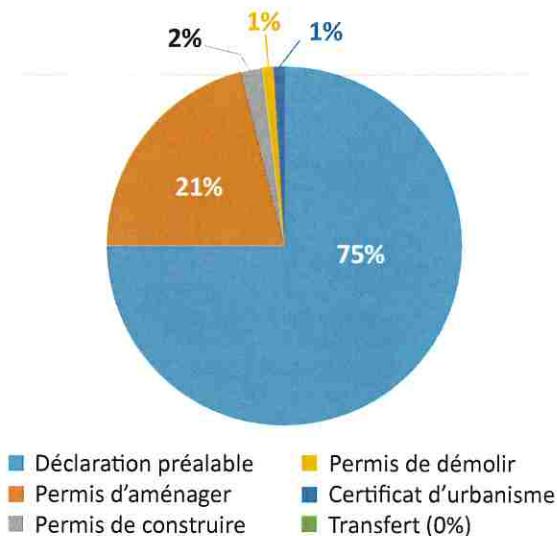
442
dossiers instruits
en 2024



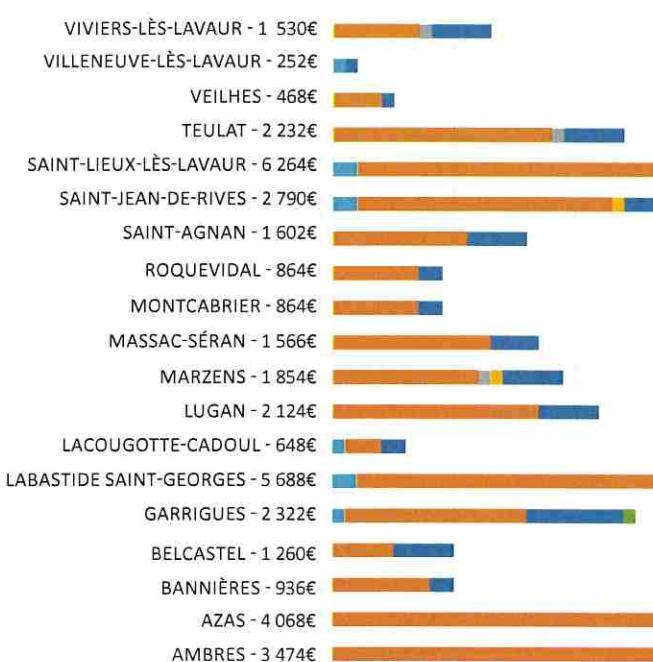
Faits marquants 2024

- » La part des déclarations préalables (extensions, annexes...) est en forte croissance sur les 3 dernières années.
- » Le nombre de permis de construire est en recul en 2024 comme en 2023 (impact du coût de la construction, des matériaux, des taux d'emprunt et des conditions plus contraignantes d'obtention des crédits).

RÉPARTITION DES ACTES INSTRUITS



RÉPARTITION DES ACTES INSTRUITS ET DES COÛTS PAR COMMUNE



Le coût d'instruction s'élève à

40 806 €

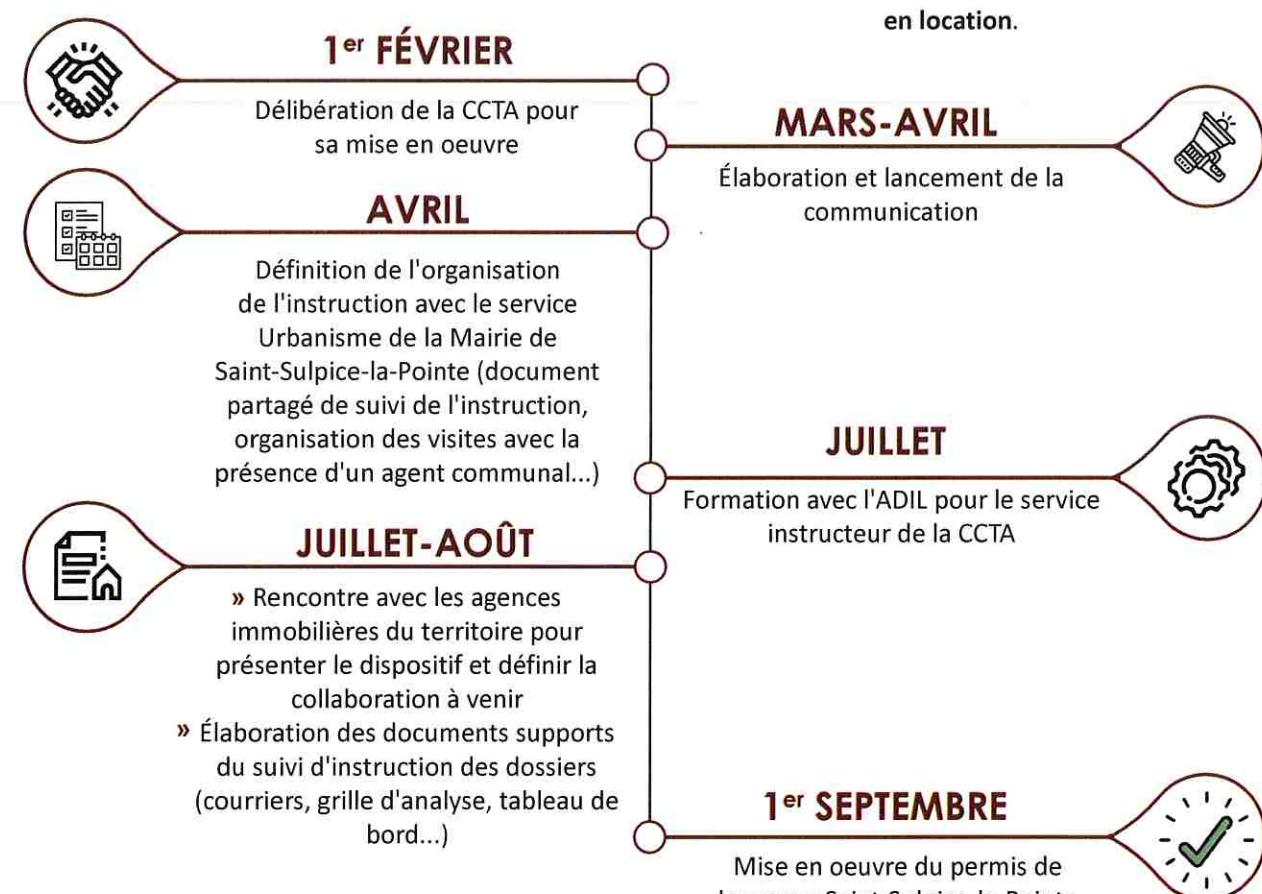


Le permis de louer

Le permis de louer est issu de la loi Accès au logement et à un urbanisme rénové (Loi ALUR) du 24 mars 2014. C'est une compétence de la CCTA, en l'absence d'un Programme Local de l'Habitat approuvé. Il sert à :

- **Définir** des secteurs géographiques dans lesquels la mise en location de logements nécessite une autorisation préalable.
- **Améliorer** la lutte contre l'habitat indigne.
- **Veiller à l'application des normes de sécurité** des logements mis en location.

Les dates clés 2024



Fait marquant 2024

12 dossiers de demande d'autorisation instruits

6 autorisations favorables

6 autorisations avec réserves concernant l'absence de détecteur de fumée, de main courante et des problèmes d'électricité à corriger

0 refus

Prochaine commune

Décembre 2024, la commune de Lughan a formulé une demande de mise en oeuvre du permis de louer sur son territoire. Le Conseil communautaire a délibéré favorablement sur cette demande. La mise en oeuvre du dispositif sur la commune de Lughan sera effective courant mai 2025.

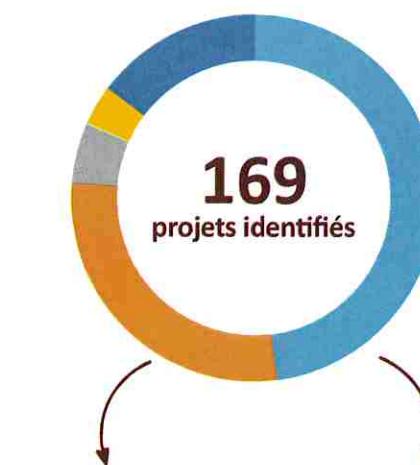
L'opération programmée d'amélioration de l'habitat

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) est un dispositif qui a pour but d'aider les propriétaires de logements anciens à réaliser des travaux de réhabilitation via la mobilisation de subventions publiques. C'est le 11 décembre 2023 que la convention avec les différents partenaires a été signée.

Informier sur l'OPAH et sa mise en oeuvre

JANVIER-FÉVRIER	MARS-AVRIL	AVRIL-MAI-JUIN	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Communication auprès des usagers.	Rencontres avec les 2 espaces France Services intercommunaux pour les informer du dispositif.	Rencontres avec les partenaires institutionnels pour parler des actions auprès des artisans et des agents immobiliers.	2 réunions publiques pour informer les propriétaires.	Réunion pour informer les artisans en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn (CMA) et la CAPEB du Tarn. 50 artisans se sont déplacés.

Thématiques des projets



- Rénovation énergétique globale
- Autonomie et accessibilité
- Travaux lourds
- Ma Prime Rénov'
- Thématique hors OPAH (ex : rénovation de façade)

» 96 ne répondant pas aux critères

» 24 sans suite

Soit

» 49 projets potentiels

Dont

» 23 projets déposés fin 2024
dont 3 agréés par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) à ce jour.

Accompagnement gratuit pour les particuliers dans toutes leurs démarches (du conseil à la réalisation des travaux) via un prestataire, **Urbanis**.



Coût d'accompagnement pris en charge par la CCTA sur 3 ans :
201 615,50 €
soit **67 205,50 €** par an.

Fait marquant 2024

Activité de l'OPAH sur l'année

Des permanences avec l'animateur OPAH par alternance entre les 2 espaces France Services intercommunaux toutes les semaines.

- » 40 permanences organisées
- » 56 personnes reçues en rendez-vous
- » 169 contacts pris au total majoritairement avec des propriétaires occupants

En fin d'année, il est constaté que le délai d'instruction par l'ANAH se rallonge (quasiment 6 mois entre le dépôt du dossier et son traitement, confirmant sa prise en charge).

2/3 des projets proposés sont situés sur Lavaur et Saint-Sulpice-la-Pointe.

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Vaurais

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme à valeur juridique qui détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement d'un territoire. Le SCoT du Vaurais, approuvé par le Conseil communautaire en 2016, définit un projet de développement du territoire pour les 20 années suivantes.

Une révision du SCoT a été engagée en début d'année 2024, avec un planning serré, afin de favoriser une dynamique de travail active et soutenue.

Le cabinet d'études CITADIA a été choisi pour accompagner la CCTA dans cette révision.

Coût de l'étude	Subvention de l'Etat
129 763 € HT	89 000 €



Faits marquants 2024

Février

Réunion de lancement de la révision du SCoT (avec les élus de la CCTA et les personnes publiques associées (PPA)) pour engager les démarches et ouvrir le débat sur les problématiques transversales et les enjeux locaux.



Avril

Ateliers prospectifs multi-thématisques (avec les élus et les PPA) pour travailler sur 3 axes : le développement, le fonctionnement territorial et la transition énergétique et écologique afin de formuler les premiers enjeux du projet de SCoT.



Juillet

Atelier avec les élus et les PPA pour prioriser les enjeux en vue de l'**élaboration du projet d'aménagement stratégique (PAS)**. Lors de cette séance, des thématiques fortes ont été abordées telles que l'armature urbaine du territoire, le scénario de développement et le traitement de l'habitat, le développement économique, les transports et les déplacements, la gestion économique de l'espace, les ressources du territoire pour répondre aux besoins...

Novembre et décembre

3 phases de travail avec les élus communautaires sur les ambitions de développement des communes, et la préparation du scénario de développement et de l'enveloppe foncière associée. Le travail a été mené à partir d'un questionnaire et d'un simulateur de développement pour mieux définir les ambitions des 20 prochaines années au regard de l'objectif zéro artificialisation nette (ZAN) défini par la loi Climat et Résilience.

Les aires d'accueil des gens du voyage

La CCTA gère **2 aires d'accueil des gens du voyage** : une à Lavaur et l'autre à Saint-Sulpice-la-Pointe. L'agent en charge de cette mission suit l'occupation des aires, leur maintien dans un bon état de fonctionnement et assure un accompagnement des occupants dans leurs démarches administratives et sociales.



Les Cauquillous • Lavaur

 **20**
emplacements

87
personnes
accueillies en 2024

90,5 %
d'occupation
annuelle

3 mois
Durée moyenne
de présence sur l'aire



Fait marquant 2024

Les travaux de réhabilitation de l'aire d'accueil à Lavaur, amorcés en juillet 2023, se sont achevés en avril 2024. Grâce à la précieuse collaboration de la mairie de Labastide Saint-Georges, un site d'accueil provisoire a pu être aménagé sur la commune durant le temps des travaux.

Coût total des travaux de 898 000 € HT financés comme suit :

- Autofinancement : 465 000 € (51,8%)
- Etat : 398 058 € (44,3%)
- CAF du Tarn : 35 000 € (3,9%)

Les travaux de réhabilitation

Le site a été réhabilité avec une **capacité d'accueil portée de 15 à 20 places**, avec 8 emplacements dont 2 PMR, chacun pouvant accueillir 2 à 3 caravanes. Chaque emplacement dispose d'**un local individuel** comprenant un espace cuisine, un espace douche et un sanitaire avec un **compteur individuel** pour la distribution des fluides.

Un **système de prépaiement** a été installé pour le suivi des consommations et pour le droit d'occupation. Une tarification a également été mise en place pour les consommations de fluides, le droit d'occupation et pour les dégradations éventuelles (comme pour l'aire Les Gourgues à Saint-Sulpice-la-Pointe).

L'objectif est de proposer **une aire moderne et sécurisée** aux occupants, et d'appliquer le droit commun avec un règlement intérieur actualisé pour les deux aires d'accueil.

Les Gourgues • Saint-Sulpice-la-Pointe

 **20**
emplacements

45
personnes
accueillies en 2024

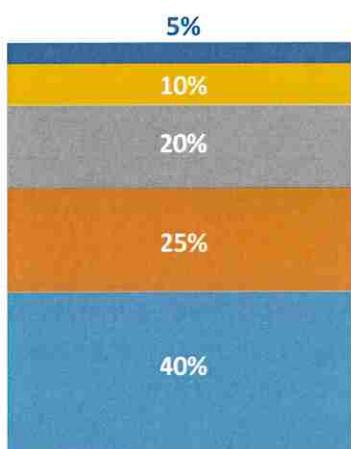
90,5 %
d'occupation
annuelle

5 mois
durée moyenne de
présence sur l'aire

Intervention de la gestionnaire lors des permanences

RÉPARTITION DES INTERVENTIONS SUR L'aire

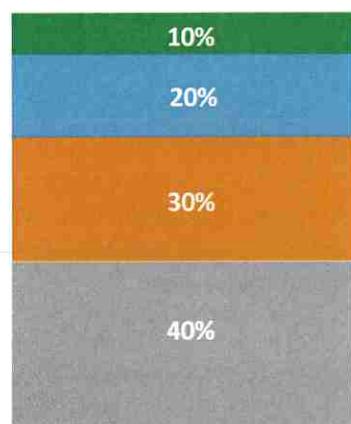
« LES GOURGUES »



- Aide administrative
- État des lieux
- Gestion des ordures ménagères et encombrants
- Soutien scolaire
- Révision du code de la route

RÉPARTITION DES INTERVENTIONS SUR L'aire

« LES CAUQUILLOUS »



- État des lieux
- Gestion des ordures ménagères et encombrants
- Aide administrative
- Sensibilisation au prépaiement

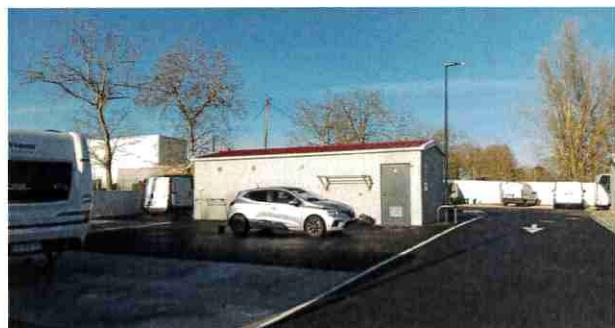
La gestion des aires d'accueil des gens du voyage c'est :

Un passage hebdomadaire de l'équipe Entretien des sites et bâtiments de la CCTA pour :

- » Entretenir les espaces communs et les espaces verts.
- » Vérifier et réparer les équipements pour garantir le bon fonctionnement des installations.
- » Évacuer régulièrement les encombrants.
- » Identifier les travaux les plus importants à planifier dans l'année ou sur le long terme.

Une gestionnaire assume des permanences journalières auprès des occupants pour :

- » Contrôler et alerter sur les consommations de fluides.
- » Suivre les paiements et aider les occupants dans la gestion de leur budget.
- » Faire le lien avec les services de la CCTA (Espaces France Services) et autres partenaires mobilisables, pour accompagner les familles dans leurs démarches : CCAS, PMI...
- » Mettre en place des actions auprès des familles : aide aux devoirs en lien avec les enseignants, la préparation du code de la route, rédaction d'un CV, entraînement à un entretien d'embauche, aide à la prise de rendez-vous à la mission locale, santé...
- » Créer du lien avec les mairies, écoles et autres services des deux communes où se situent les aires.



Le système d'information géographique

Depuis 2007, la CCTA est dotée d'**un système d'information géographique (SIG)**, outil permettant de visualiser, superposer et analyser l'ensemble des données géographiques du territoire Tarn-Agout : cadastre, plan d'urbanisme, voirie, réseaux... Il assure ainsi un gain d'efficacité dans la gestion de l'espace et l'aménagement du territoire.

LES PRINCIPALES MISSIONS DU SERVICE SIG :

- » Constituer et gérer les bases de données territoriales
- » Administrer le serveur cartographique web de la CCTA
- » Réaliser des plans, des cartes et des études thématiques
- » Développer de nouveaux outils

MOYENS MATÉRIELS

- Une station de travail SIG
- Un serveur cartographique web
- Un atelier de cartographie équipé d'un traceur

Le SIG travaille sur différentes thématiques

- | | |
|-----------------|-------------|
| » Environnement | » Économie |
| » Aménagement | » Voirie |
| » Agriculture | » Urbanisme |
| » Risques | » Réseaux |



Les services communautaires et les 21 communes membres de la CCTA peuvent accéder aux données du SIG via un serveur cartographique en extranet.



Une offre globale de données : cadastre, images aériennes, données topographiques, documents d'urbanisme, réseaux...

111 utilisateurs répartis sur l'ensemble des 21 communes du territoire

95 000 connexions annuelles

Les outils utilisés permettent de créer un jumeau numérique du territoire :

96
bases de données
(Géodatabases)

315
thématiques

1 493
couches géographiques

164
cartes réalisées en 2024

Plusieurs dizaines de milliers d'objets géolocalisés



Faits marquants 2024

- » Participation à des études : consommation foncière, Zone d'Accélération EnR, cartographie des réseaux d'assainissement, inventaire du foncier économique.
- » Développement d'algorithmes d'automatisation de traitement des données.



Cadre de vie & environnement

L'assainissement non collectif

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) assure, via un prestataire, l'instruction des dossiers de conception et d'installation d'assainissement non collectif. Il contrôle également les installations existantes et procède à la facturation des contrôles effectués.



Fait marquant 2024

En 2024, le service SPANC a rattrapé le retard qui avait été pris sur les contrôles pendant la pandémie (2020-2021).



408
contrôles de
bon
fonctionnement

47
contrôles dans
le cadre d'une
vente

47
contrôles de
conception

52
contrôles de
réalisation



554 contrôles au total
en 2024

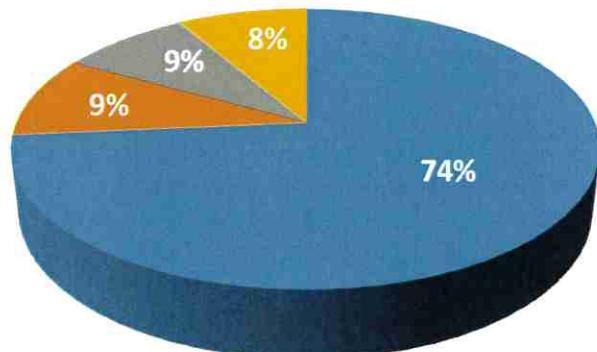


Recettes : 50 540 €

Redevances payées par les administrés.



RÉPARTITION DES CONTRÔLES



- Contrôles de bon fonctionnement
- Contrôles de réalisation
- Contrôles de conception
- Contrôles dans le cadre de ventes

L'entretien des sites et des bâtiments

Le service entretien des sites et des bâtiments contribue au maintien en bon état des différentes structures de la CCTA. Il assure également le suivi des travaux effectués par les prestataires.

Les travaux réalisés



Aire des gens du voyage à Lavaur
Réhabilitation de l'aire
(voir page 44)

Accueil de loisirs sans hébergement de La Treille
Réalisation d'une yourte de 50m² dédiée aux 10-12 ans.

85 375 € TTC



Les Bouts de Choux et les P'tits Loups du Mail (structures Petite enfance à Lavaur)

Mise en place de pompes à chaleur dans les 2 crèches

53 172 € TTC

Structures de la CCTA

Travaux d'amélioration variés (crèches, ALSH, base de loisirs...)

97 350 € TTC

Un désembouage des réseaux de chauffage de certaines structures de la CCTA a été réalisé par le service pour garantir un meilleur contrôle de la qualité de l'eau des circuits et du rendement des installations de chauffage.

La propreté des locaux

Le service propreté des locaux assure les missions de nettoyage dans les divers sites de la CCTA (Espace Ressources, crèches, ALSH, espaces France Services, office de tourisme...).



13
sites
d'intervention



Faits marquants 2024



» Achat de Sanivap (nettoyeurs vapeur professionnels) dans toutes les crèches afin de réduire l'utilisation de produits d'entretien et l'exposition des enfants aux produits chimiques.

» Réaménagement des horaires des agents afin d'éviter les horaires coupés et de réduire leurs déplacements.

La transition énergétique

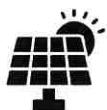
La transition énergétique assure le suivi de l'avancement des actions prévues par le Plan climat air énergie territorial ainsi que diverses missions pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Performance énergétique

» Travaux énergétiques dans les bâtiments de la CCTA : remplacement d'équipements de production au gaz par des pompes à chaleur sur 2 sites Petite enfance.

» Qualité de l'air intérieur : mise à jour de la démarche de surveillance obligatoire dans les établissements intercommunaux recevant des enfants.

» Maintenance du chauffage et de la climatisation : **82 demandes d'intervention** pour maintenance et dépannage sur les différents sites de la CCTA.



» Lancement du **cadastre solaire numérique** (en partenariat avec la Communauté de communes Sor et Agout).

» Suivi de la maîtrise d'œuvre et de la consultation pour les travaux de réalisation des ombrières photovoltaïques sur les parkings de l'Espace Ressources et du centre aquatique intercommunal L'O Pastel et lancement de la phase travaux.

Transport à la demande

Collaboration au marché de consultation pour la sélection de l'entreprise de transport qui assurera le service Transport à la demande pour un lancement en 2025.



Plan climat air énergie territorial (PCAET)

41
fiches actions

» Avancement du PCAET :
31 actions démarrées,
6 actions non débutées,
4 actions à réaliser d'ici 2028.

Schéma directeur vélo



Le schéma directeur vélo intercommunal a été validé par le Conseil communautaire en 2024 et a nécessité :

9 réunions pour son élaboration
(ateliers, groupes de travail, comités de pilotage)

Réalisation d'une micro-mission mobilité en partenariat avec la Région Occitanie grâce à :

4 réunions de groupes de travail

Animations mobilités :

1ère **Fête du vélo intercommunale** à la Base de loisirs Ludolac - plus de **170 participants**



1er **Challenge mobilité** à l'attention des agents de la CCTA

Le conseil en énergie partagé

Le conseil en énergie partagé a pour missions :

- » L'étude des dépenses énergétiques (factures, consommations, anomalies, surfacturations et abonnements).
- » L'étude technique et de modélisation (audit, mesures, modélisation avec un logiciel thermique, préconisations de rénovations).
- » Restitutions détaillées (état des lieux, rapport technique, présentations aux élus, propositions de travaux et de sensibilisation).

Une mission sur 3 ans financée par l'ADEME



1) Etude des dépenses énergétiques de la commune

Via des outils mis à disposition par EDF, Enedis et autres prestataires énergétiques.

Choix par la commune d'un bâtiment à auditer pour approfondir le travail sur la consommation.

2) Etude technique énergétique du bâtiment sélectionné par la commune

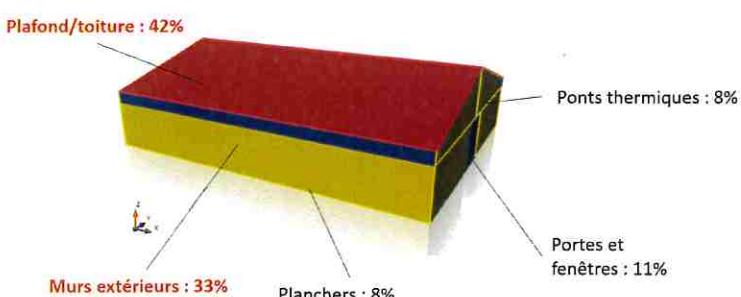
Mesures du bâti, relevé des équipements via du matériel (caméra thermique, anémomètre, pince ampèremétrique, sonde température et hygrométrie, etc.).

Utilisation de ces données avec les consommations pour modéliser le bâtiment sur le logiciel BAO Evo de Perrenoud.

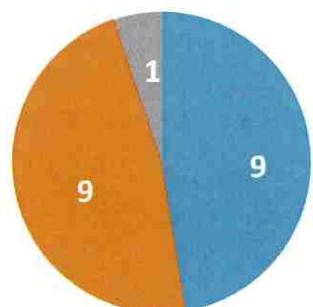
3) Modélisation du bâtiment

L'objectif est de préconiser des rénovations, en fonction des besoins et des moyens des communes.

3 volets de préconisations, avec une priorisation en fonction du coût et du retour sur investissement.



Avancement de l'accompagnement des communes de la CCTA



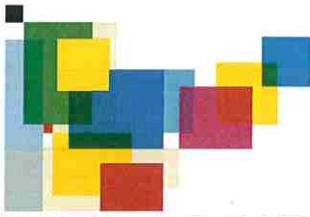
■ Communes accompagnées
 ■ Communes en cours d'accompagnement
 ■ Commune en attente

Les communes de Saint-Sulpice-la-Pointe et Lavaur sont comptées séparément



L'économie globale projetée pour les communes accompagnées, via les modifications de leur abonnement : **18 000 à 24 000 € sur 6 ans de mandat.**

Les économies projetées grâce aux changements d'usage sont difficiles à quantifier pour le moment.



TARN-AGOUT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le 17/12/2025

ID : 081-218102713-20251216-DL251216133-DE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TARN-AGOUT

Espace Ressources • Rond-Point de Gabor

81370 Saint-Sulpice-la-Pointe

05 63 41 89 12

accueil@cc-tarnagout.fr

www.cc-tarnagout.fr

